



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1867 VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013

Sécurité publique

La police souhaite une parfaite collaboration avec la presse



Le général Albert Ngoto et le colonel Jules Monkala Tchoumou

La direction générale de la police a sollicité jeudi, de la part de la presse congolaise qu'elle considère comme un partenaire majeur, une plus large collaboration pour un contrôle externe des agents de l'ordre. Le soutien de la presse en tant que quatrième pouvoir permettra, selon les autorités policières, de restaurer l'image de ce corps de métier terni par certains insubordonnés et d'améliorer ses relations avec la population qui perd de plus en plus sa confiance dans ses prestations.

« À vous la presse de nous accompagner dans cette lutte contre les impérities, les dérives de certains policiers. À vous aussi de faire votre travail en tout professionnalisme et dans le strict respect de la loi. Car, force est de constater que la presse congolaise ne saisit toujours pas la main tendue, l'invitation à une franche collaboration avec les services de police », a lancé le général Albert Ngoto.

Page 3

MÉDIAS

Trois journaux suspendus de parution

Les titres Le Glaive, La Voix du peuple et Sel-Piment ne vont pas paraître durant les neuf prochains mois, au terme d'une décision prise le 13 novembre par le Conseil supérieur de la liberté de communication.

L'instance de régulation de la liberté de communication qui a auditionné les responsables de ces journaux leur reproche plusieurs griefs. Entre autres, la récidive d'injures et de diffamations, à l'endroit des corps de l'armée et de la police nationale, l'atteinte à la dignité humaine, la publication d'informations mensongères et des accusations sans preuve.

Page 5

ÉDITORIAL

Rome

Page 2

Football

Paolo Berettini pressenti pour succéder à Eddie Hudanski

Le dossier du technicien italien de 65 ans a retenu l'attention de la commission chargée d'analyser les réponses à l'appel à candidature international lancé par le département des sports pour assurer l'encadrement et la formation des jeunes footballeurs congolais. Paolo Berettini est de ce fait attendu à Brazzaville le 23 novembre en vue de finaliser la procédure de signature d'un contrat avec les dirigeants du football national.

Par ailleurs, la Fédération congolaise de football semble désormais tournée vers Pierre Lechantre et Henri Depireux pour prendre les rênes de l'équipe nationale séniors, après la volte-face de Patrice Neveu.

Page 11



À nos lecteurs

Le numéro de notre quotidien qui paraîtra le 18 novembre comportera vingt-quatre pages, dont le tiers, soit huit pages, sera imprimé en quadrichromie, c'est-à-dire en couleurs. Fixé à 100 FCFA il y a six ans, lors de la création du quotidien, le prix du journal passera à 200 FCFA

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Dix-sept établissements privés menacés de fermeture

La réunion d'agrément du sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel organisée du 11 au 13 novembre a refusé son quitus à 17 écoles. Cette décision implique de facto, à en croire des décideurs de ce domaine, que les établissements devraient fermer.

« Refuser est un terme technique. Comme nous sommes en pleine année scolaire, ces établissements continuent de faire cours pendant cette année, ils se verront refuser l'agrément l'an prochain », a expliqué le directeur des établissements privés d'enseignement technique et professionnel.

Sur un total de cent trente un dossiers d'établissements examinés, huit seulement ont reçu un agrément définitif, quatre vingt six un agrément provisoire et vingt autres ont été ajournés.

Page 3

ÉDITORIAL

Rome

Lentement mais sûrement, le mouvement amorcé il y a six mois avec l'élection du pape François gagne de l'ampleur, et tout indique que, sauf accident, il provoquera à plus ou moins long terme une véritable mutation de l'Église catholique. Aussi n'est-il pas trop tôt pour réfléchir, même de façon succincte, aux conséquences que cette sorte de révolution aura pour la chrétienté. Trois grands changements semblent devoir se produire dans les structures de l'Église.

Le premier, qui est le plus apparent, concerne la remise en ordre des structures internes du Vatican, en particulier celles qui sont chargées de gérer les finances de l'Église. Il est déjà très largement amorcé et débouchera sur une clarification qui mettra l'Église à l'abri des scandales en série dont son image a durement pâti dans les dernières décennies. Il garantira surtout une meilleure utilisation des fonds collectés sans lesquels elle ne saurait exister.

Le deuxième changement, moins évident mais tout aussi important, concerne l'ouverture du Vatican sur ce que l'on appelait jadis le tiers-monde et que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de « monde émergent ». Il se traduit déjà, et se traduira plus encore dans les mois à venir, par la désignation de prélats issus d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pour gérer, à Rome même, les grandes institutions de l'Église.

Le troisième changement, le plus difficile à organiser étant donné la lourdeur des appareils existants, consistera à rapprocher l'Église de ses fidèles. Il obligera les cardinaux, les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses, tous ceux et toutes celles qui exercent des responsabilités au sein des paroisses à faire preuve d'humilité, de simplicité, de modestie. Exactement comme le pape François le fait aujourd'hui à Rome.

Ce que l'on peut espérer dans le moment présent, alors que s'organise cette mutation, c'est que le nouvel évêque de Rome vienne chez nous, au cœur du Bassin du Congo où vit la plus grande communauté chrétienne de la planète, dire haut et fort qu'il ira jusqu'au bout de ce grand dessein.

Les Dépêches de Brazzaville

EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT

Trois députés indépendants dénoncent des manquements

À la suite à l'intervention au Parlement, il y a quelques semaines, du ministre des Finances, Gilbert Ondongo, sur la loi de finance de 2014, trois députés des circonscriptions d'Ignié, Boko (département du Pool) et de Mossendjo (Niari) ont dénoncé, avec vigueur, les manquements dans l'exécution du budget 2013.

« Nous sommes déçus de constater que rien n'a été fait de ce que le gouvernement avait prévu pour nos localités », ont déclaré les trois députés au cours d'une conférence de presse tenue le 12 novembre à Brazzaville.

À titre d'illustration, l'élu de la circonscription de Mossendjo, Joseph Ntsalabendé, a indiqué qu'il était prévu dans le budget 2013 de construire un palais de justice et une maison d'arrêt pour un coût

total de 450 millions FCFA ; des tribunaux pour lesquels le gouvernement avait prévu 840 millions; la maison du sous-préfet et du secrétaire général, pour 575 millions FCFA ; la réhabilitation des logements administratifs qui tombent en ruine ainsi que 185 millions pour l'aéroport de Mossendjo. « De tout ce que je viens de citer, rien n'a été fait, et l'année est finie, le budget est bouclé », a déploré Joseph Ntsalabendé.

« Nous sommes en train d'examiner le budget 2014 et nous nous demandons s'il faut voter le budget. Il faut qu'on nous explique où est parti l'argent destiné à la réalisation de ces projets avant que nous nous décidions à examiner le nouveau qui est en cours », a-t-il ajouté.

« Nous sommes restés sur notre soif », ont fait savoir les trois dé-

putés, même si le ministre des Finances est venu à l'Assemblée faire le point de ce que le gouvernement avait exécuté toute cette année. Même indignation chez l'élu de Boko, Anicet Goma. Quand bien même le ministre des Finances aurait déclaré au Parlement que le budget avait été exécuté à 86%, rien n'a été fait dans sa circonscription. Qu'il s'agisse de la construction du tribunal (950 millions), de la réfection des maisons de la Fonction publique (840 millions), de la réfection de tous les centres de santé intégrés à hauteur de 2 milliards, ou de la mise en place de pharmacies (500 millions), etc.

Cyr Ébina, député d'Ignié a, pour sa part, déploré le manque d'enseignants dans sa localité alors que le recrutement demeure important.

Jean Jacques Koumbemba

UDR-MWINDA

Les dissidents créent leur propre parti

En attendant le congrès constitutif qui consacra la naissance officielle de l'Union pour la restauration du Congo (URC), le président du bureau provisoire de cette organisation politique, Dominique Basseyla, a annoncé le 13 novembre à Brazzaville, la création de l'URC, à la faveur d'un point de presse.

Selon le président du bureau provisoire de l'URC, la mission de son parti est de réajuster les valeurs de paix, d'unité nationale, de dialogue, de concorde et des compromis politiques nécessaires à toute démocratie apaisée et consensuelle.

L'URC, a-t-il ajouté, est un parti de la réhabilitation du Congo dans tous ses fondements socio culturels. Une formation politique, a-t-il renchéri, qui se propose d'apporter des réponses conséquentes aux attentes du peuple congolais. « Après le radicalisme politique, le rêve

d'une certaine politique de la fumée papale et de l'illusion parasitaire du pique-bœuf, vécu à l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda), les membres signataires de la déclaration du 28 octobre ont pris leur courage en main pour dénoncer ces politiques suicidaires qui n'ont apporté que désolation et ruine dans nos rangs », a indiqué Dominique Basseyla.

L'URC, a poursuivi l'orateur, va s'engager dans un processus démocratique pour construire avec les autres forces politiques éprises de paix, un modèle démocratique tenant compte des valeurs culturelles congolaises. Ainsi, a-t-il déclaré, sera bannie au Congo cette démocratie importée de l'Occident qui engendre partout en Afrique, après une élection, des piques de tension et des conflits. « Notre ambition politique est d'assumer et sur-

tout, dans un véritable esprit de responsabilité, de jeter les bases d'une démocratie consensuelle, moderne et apaisée à travers le dialogue permanent avec le pouvoir. Nous devons dépasser nos clivages ethniques et politiques pour éviter de basculer dans les méandres et captures régressives d'une vie politique faite de radicalité ou de démocratie conflictuelle, où les différents acteurs, pouvoir et opposition, se regardent en chiens de faïence », a-t-il expliqué.

Le bureau provisoire a mis à profit cette occasion pour lancer la campagne d'adhésion à l'URC. Ainsi, Dominique Basseyla a lancé un vibrant appel aux Congolaises et aux Congolais de rejoindre son parti afin que triomphent les idéaux d'amour, de fraternité et d'égalité. L'ananas est son emblème, et sa devise : Unité, travail, égalité.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le soutien de la presse est sollicité

La collaboration entre les deux corporations a été au centre de la rencontre organisée le 14 novembre par la direction générale de la police, en présence des représentants des ministères et du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

Circonsrivant la rencontre, le directeur général adjoint de la police, le général Albert Ngoto, a indiqué que la presse était un partenaire auquel ils accordent une importance majeure puisqu'elle figure parmi les sources d'information. Selon lui, la presse est également considérée comme un des organes puissants, devant jouer le rôle de contrôle externe de la police, en complément de celui dévolu aux structures propres à ce corps de métier dans le cadre du contrôle interne.

Le général Albert Ngoto a aussi rappelé que la police œuvre quotidiennement et de manière déterminée à l'amélioration de ses relations avec la population, à la reconquête de la confiance de celle-ci et à la restauration de son image d'antan. Albert Ngoto a reconnu que certaines pratiques des cadres et agents de la police n'ho-

norait pas la corporation. La tutelle et le commandement de la direction générale de la police sont, a-t-il martelé, implacables à l'encontre des policiers déviants. Il a également annoncé à la presse que dans la période allant de 2011 à aujourd'hui, des sanctions disciplinaires et pénales avaient été infligées à des cadres et agents qui se sont mal comportés. Près d'une vingtaine d'entre eux purgent des peines de prison dans les maisons d'arrêt de notre pays et des procédures administratives sont en cours pour leur radiation.

lisme, dans le strict respect de la loi. Car, force est de constater que la presse congolaise ne saisit toujours pas la main tendue, l'invitation à une franche collaboration avec les services de police », a exhorté le général Albert Ngoto. Le directeur général adjoint de la police est ensuite revenu sur l'un des credo de la presse consistant au respect des faits et à la liberté de commentaire. D'après lui, la police est respectueuse des « droits et libertés fondamentaux » contenus dans la Constitution. Il a également rappelé le code déontolo-

« La direction générale de la police se réserve ainsi le droit de poursuivre dorénavant en justice tous ceux qui s'évertueront, sans la moindre preuve, à diffamer, à montrer des canulars médiatiques à des fins de diabolisation injuste et erronée de la police »

La presse congolaise ne saisit toujours pas la main tendue

« À vous de nous accompagner dans cette lutte contre les dérives de certains policiers. Mais, à vous aussi, de faire votre travail dans le cadre du professionna-

gique des métiers de l'information et de la communication. « Reconnaissons ensemble, sans par ailleurs la moindre intention pour nous d'être des donneurs de leçons, que ces exigences qui devraient constituer le substrat de



Les journalistes attentifs aux propos du directeur général adjoint de la police. crédit photo Adiac

vos travaux, sont bafouées, distordues et galvaudées par certains d'entre vous. Il s'agit, à notre avis, de non-journalisme, de pseudo-journalisme en pointillés, de dilettantisme, d'une certaine presse ayant fait intrusion et parachutée dans cette noble profession par effraction. »

Les journalistes sont avertis

Il a, par ailleurs, condamné le fait que la direction générale de la police était constamment dans le viseur de cette presse qui se targue excessivement d'être indépendante, « verse dans une calomnie effrénée et une ignominie indescriptible contre les services de police et leurs responsables ». Enfin, il a rappelé que nul n'est censé ignorer la loi et que le code pénal qui s'impose à tous a prévu des in-

fractions et des peines applicables à ces fossoyeurs du journalisme. « La direction générale de la police se réserve ainsi le droit de poursuivre dorénavant en justice tous ceux qui s'évertueront, sans la moindre preuve, à diffamer, à montrer des canulars médiatiques à des fins de diabolisation injuste et erronée de la police. Nous traînerons devant les tribunaux les auteurs de ce genre d'atteintes graves à la dignité de la police et au moral des policiers », a conclu Albert Ngoto. Rappelons que le nouveau porte-parole de la police a été également présenté à la presse à cette occasion. Il s'agit du colonel Jules Monkala-Tchoumou, directeur de la sécurité publique.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-CUBA

L'ambassadrice de Cuba : « ces étudiants n'ont aucun problème de santé et aucun d'entre eux ne sera rapatrié »

Alba Beatriz Soto Pimentel a eu des échanges, le 14 novembre, avec le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Gabriel Valère Éteka Yemet. Ils ont parlé de l'évolution de la société cubaine ainsi que du récent renouvellement de l'Assemblée nationale de Cuba.

Abordant la question des cinq cents étudiants congolais récemment orientés dans ce pays pour poursuivre leurs études en médecine et dont la délégation a été conduite par le ministre de la Santé, celle-ci a fait savoir qu'aucun étudiant ne présentait de problème de santé et personne ne sera rapatrié. « Je



Alba Beatriz Soto Pimentel s'entretenant avec Gabriel Valère Éteka Yemet

peux vous dire avec sûreté que ces étudiants n'ont aucun problème de santé. Ils sont à Cuba et aucun d'entre eux ne sera rapatrié pour problème de santé. Ils sont contents avec les frères de Cuba. Dans quelques années, vous aurez des médecins ici pour soigner la population du Congo »

Valère Gabriel Éteka Yemet et son hôte ont également exprimé leur volonté de raffermir les relations

entre les groupes d'amitié de l'Assemblée nationale du Congo et celle de Cuba. La diplomate cubaine a aussi souhaité voir une délégation de l'assemblée nationale du Congo effectuer une visite de travail à Cuba. « Je viens de m'entretenir avec le premier secrétaire de l'Assemblée nationale. Nous avons profité de l'échange pour amener quelques informations à propos du processus de l'évolution de la société de Cuba, du processus de sélection vécu au mois de février par lequel notre assemblée nationale a été renouvelée. Il était donc important de venir transmettre ces informations à nos frères du Congo » a déclaré Alba Beatriz Soto Pimentel.

Jean Jacques Koumba

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Dix-sept établissements privés menacés de fermeture

Sur les 131 dossiers examinés par la commission d'agrément de l'enseignement technique et professionnel au cours de sa première session ordinaire du 11 au 13 novembre, huit ont obtenu l'agrément définitif, 86 l'agrément provisoire, 20 ont été ajournés et 17 se sont vu refuser l'agrément.

Interrogé sur le sort réservé aux dix-sept écoles privées à qui la commission a refusé l'agrément, le directeur des établissements privés d'enseignement technique et professionnel, Antoine Marie Joseph Simbou, a indiqué que cette décision n'entraîne pas en vigueur immédiatement. « Refuser est un terme technique. Comme nous sommes en pleine année scolaire, ces établissements continuent de faire cours pendant toute cette année, ils se verront refuser l'agrément l'an prochain », a-t-il précisé. Mais d'après nos informations, la tutelle tient à ce que ces écoles soient fermées dès cette année. Compte tenu des insuffisances constatées dans la gestion des établissements privés au Congo, les membres de la commission d'agrément ont recommandé aux promoteurs de respecter strictement les textes réglementant l'exercice privé de l'enseignement. Pour les établissements privés d'enseignement technique et professionnel concernés, ils ont suggéré au ministère de tutelle d'organiser un séminaire de

renforcement des capacités des promoteurs.

Clôturant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Arsène Claude Amona, a précisé que les résultats obtenus n'étaient pas satisfaisants par rapport au nombre d'établissements qui avaient reçu l'agrément provi-

« Nos textes comportent quelques faiblesses qu'il va falloir corriger, c'est le point sur lequel nous devons tous réfléchir. Les promoteurs privés doivent contribuer à cette réflexion pour apporter à notre réglementation un peu plus de précision »

soire à la session inaugurale (vingt-sept). « Aujourd'hui, huit seulement ont reçu l'agrément définitif. Ce n'est pas un résultat brillant pour les établissements : le plus grand nombre n'a pas fourni les efforts attendus, il y a donc à mettre en œuvre des initiatives permettant que la prochaine session agrée un peu plus d'établissements. Sur les 86 qui ont reçu l'agrément provisoire, il est souhaitable qu'au moins la moitié reçoive l'agrément définitif », a-t-il indiqué.

Donnant le résultat des décisions aux promoteurs d'établissements, le directeur de cabinet a rappelé qu'il ne s'agissait pas de sanctions, mais

de les encourager à fournir des efforts pour aller vers les normes régissant l'enseignement privé au Congo. Arsène Claude Amona les a invités à remplir les conditions édictées par les textes qui garantissent les critères d'une bonne formation des élèves. Les conditions dans lesquelles s'exécutent les programmes d'enseignement doivent, a-t-il souligné, permettre une bonne formation : « Nous avons des écoles qui ne sont pas en réalité des écoles. Il faut respecter les règles, il faut s'efforcer de faire que les conditions de travail soient celles édictées par les lois et règlements en vigueur. »

Dans ce but, le ministère a annoncé l'organisation prochaine d'une grande rencontre avec les promoteurs privés, qui permettra aux deux parties d'échanger sur les conditions dans lesquelles évoluent les établissements privés et les attentes de l'État quant à la contribution des écoles privées à la formation des élèves. « J'appelle les promoteurs privés à bien préparer cette rencontre, à prendre au sérieux cette invite. Nos textes comportent quelques faiblesses qu'il va falloir corriger, c'est le point sur lequel nous devons tous réfléchir. Les promoteurs privés doivent contribuer à cette réflexion pour apporter à notre réglementation un peu plus de précision », a conclu Arsène Claude Amona.

P.W.D.

Résumé de la présentation du rapport sur les droits de l'homme en République du Congo, établi par le secrétariat du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, suite à l'intervention Monsieur Bienvenu OKIEMY, Chef de la délégation de la République du Congo à ce Conseil, à l'occasion de la tenue, à Genève en suisse, de sa 17ème session consacrée à l'examen périodique universel(EPU).

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement a commencé son allocution en exprimant son engagement vis-à-vis des valeurs universellement partagées des droits de l'homme. Il a dit que la délégation était venue au groupe de travail pour présenter le rapport national du Congo, portant sur la mise en œuvre des recommandations issues du premier EPU en 2009, élaboré sur la base d'une procédure inclusive impliquant le Gouvernement à travers une commission interministérielle et la société civile.

Il a déclaré qu'à l'occasion de son premier EPU, le Congo avait accepté cinquante et une recommandations. Une grande attention avait été accordée à leur mise en œuvre bien que certains objectifs doivent encore être atteints.

Au plan politique, a-t-il dit, ce second EPU intervenait dans un contexte national marqué par la consolidation de la paix et de la sécurité et par une stabilité institutionnelle qui contribuent au renforcement de la démocratie participative et de l'État de droit. Au plan économique, a-t-il poursuivi, le pays avait enregistré des performances significatives qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de la pauvreté. Le Gouvernement s'est engagé à faire du Congo un espace politique et social où les populations qui y vivent, cohabitent en harmonie et bâtissent un avenir commun sans discriminations fondées sur l'origine, la situation sociale ou l'appartenance ethnique dans le respect des libertés et des droits fondamentaux de chacun.

Concernant la participation aux instruments internationaux des droits de l'homme, le Ministre a fait savoir que le Congo était désormais partie au Protocole additionnel à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants; au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés; au Protocole additionnel à la Convention contre la criminalité transnationale organisée.

Par ailleurs, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et la Convention n°169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) concernant les peuples indigènes et tribaux quant à eux, sont en cours de ratification.

Il a fait savoir que les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et les populations autochtones bénéficiaient de mesures spécifiques de protection. Il a indiqué que le Congo était le premier pays ayant adopté une législation nationale garantissant la promotion et la protection des populations autochtones (loi n° 5-2011).

Le Congo croit et adhère au multilatéralisme. Les relations avec les Nations Unies s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue continu et constructif. Depuis son premier EPU, le Congo a reçu deux mécanismes du Conseil: le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et le Rapporteur Spécial sur les questions des peuples autochtones, a-t-il déclaré.

Le Ministre a reconnu que le Gouvernement était conscient du retard cumulé dans la présentation des rapports aux différents mécanismes du système. Des dispositions ont été prises en vue de combler ce retard, notamment la mise en place d'un Comité interministériel.

Il a rappelé que l'indépendance de la justice était garantie par l'article 136 de la Constitution aux termes duquel le pouvoir judiciaire est indépendant des pouvoirs exécutif et législatif. La lutte contre la corruption dans le domaine judiciaire mobilise tous les efforts du Gouvernement-a-t-il poursuivi. C'est ainsi qu'en 2009, onze magistrats ont été révoqués pour des faits de corruption par le Conseil Supérieur de la Magistrature.

La torture fait l'objet d'une interdiction constitutionnelle et ses auteurs font l'objet de sanctions pénales et de sanctions disciplinaires a-t-il signifié. Au Congo, pays encore en situation post conflit, les forces de police y ont été reconstituées en incorporant des ex-combattants en application des mesures de désarmement, démobilisation et réinsertion et par la volonté nationale d'asseoir la paix. L'école nationale de police a été restructurée et ses programmes de formation intègrent l'enseignement du droit international humanitaire et les droits de l'homme.

Le chef de la délégation congolaise a déclaré que la création d'un ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement répondait aux aspirations et aux attentes des femmes en matière des droits

humains. L'égalité entre les sexes est garantie par la Constitution et la loi assure un accès égal homme/femme à l'emploi. A qualification égale, il y a salaire égal entre femmes et hommes. Les femmes participent à toutes les instances de prise de décision.

Il a indiqué que les violences sexuelles et les mutilations génitales féminines étaient interdites par la loi. Bien que culturellement les congolais ne soient pas enclins à cette pratique, certaines communautés congolaises ne font pas mystère de leur adhésion à cette coutume hautement discutable. Il a relevé les importants progrès réalisés dans le domaine de la santé des mères et des filles en matière de consultations obstétricales, de lutte contre la transmission du VIH Sida de la mère à l'enfant.

La protection des droits de l'enfant est assurée par la loi de 2010. Celle-ci assure la protection complète de l'enfant contre les violences, l'exploitation et les sévices sexuels, le travail des enfants, la traite des enfants, la négligence et la maltraitance. Le Gouvernement place au centre de ses priorités l'accès des enfants à l'éducation. La scolarité, obligatoire jusqu'à 16 ans, est gratuite, a-t-il dit.

La lutte contre la traite des personnes en général et celle des enfants en particulier, fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics au cours de ces dernières années. En synergie avec certains partenaires bilatéraux, le Congo a entrepris d'agir aussi à l'échelon régional-a-t-il fait savoir.

Le ministre a déclaré que l'exercice des droits civils et politiques était garanti par la Constitution et les lois. En période électorale ces droits prennent une dimension particulière. Après son premier EPU, le Congo a tenu l'élection présidentielle en 2009 et les élections législatives en 2012. Au cours de ces scrutins, la liberté de la presse et la liberté d'expression ont été assurées ainsi que l'égalité de traitement des candidats en matière de couverture médiatique.

Il a dit que la conjoncture économique favorable que connaissait le Congo a permis l'accomplissement de certains droits économiques, sociaux et culturels, notamment, le paiement de vingt et un mois d'arriérés de salaires des agents de l'État; la levée des mesures adoptées depuis 1994 dans le cadre des plans d'ajustement structurels négociés avec les institutions de Bretton Woods; et la revalorisation des salaires des agents de l'État.

Des progrès significatifs ont été enregistrés dans le domaine de l'éducation où des moyens substantiels ont été engagés en vue de renforcer les capacités d'accueil et académiques dans les écoles et à l'université. Le Congo a atteint un taux de scolarisation de plus de 82% et consacre 3% de son PIB à l'enseignement, soit 12% du budget national a-t-il dit.

Il a laissé entendre que dans le domaine de la santé, des mesures spécifiques avaient été prises, entre autres, pour assurer la gratuité des soins du paludisme et de la tuberculose aux enfants de 0 à 15 ans, de la césarienne et des opérations chirurgicales concernant la grossesse extra-utérine, ainsi que de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida. La couverture vaccinale avoisine les 90% pour les enfants de 0 à 5 ans.

Le Ministre a déclaré que l'État avait investi plus d'un milliard dans la production d'électricité ayant porté la puissance installée à 89 à 607,5 Mégawatts.

Il a poursuivi que devant le faible accès à l'eau potable soit 45% en milieu urbain et 14% en milieu rural, l'État avait consenti depuis 2002, des efforts considérables pour améliorer les conditions de desserte en eau dans les principales agglomérations du pays mais aussi pour construire de nouveaux systèmes d'alimentation en eau dans les villes secondaires et en milieu rural. Pour la période 2005-2012, les investissements dépassent 1 milliard d'euros.

Le chef de la délégation a signifié que la Commission Nationale des Droits de l'Homme avait acquis en 2010, le statut B du Comité International de Coordination des Institutions Nationales des Droits de l'Homme. Afin de doter la Commission des conditions de travail adéquates, le Gouvernement a entrepris depuis 2010, la construction de son siège. La volonté du gouvernement est de procéder à certaines réformes qui aboutiront à ce qu'elle obtienne le statut A, a-t-il conclu.

POINTE-NOIRE/KOUILOU

La Fondation Jeanne Gania au secours des élèves orphelins

À l'occasion de la rentrée scolaire, cette Fondation a récemment remis des kits scolaires aux orphelins de plusieurs quartiers de Pointe-Noire et du village Mboukou, situé dans le district de Hinda, département du Kouilou.

Alphonse Ndiba et Aymar Thiné, membres de la Fondation, ont remis aux enfants démunis et à ceux en situation vulnérable, des cartables, cahiers, écritaires, livres de calcul, de lecture, et bien d'autres fournitures. Par ce geste, ils entendent suppléer les parents et tuteurs dont la précarité des moyens ne permet pas de faire face aux dépenses liées à la rentrée scolaire. Outre ces dons, la Fondation Jeanne Gania a décidé de supporter entièrement les formations professionnelles et académiques de certains jeunes. Les actions

philanthropiques de la Fondation Jeanne Gania ont également profité à des veuves à qui elle a octroyé une aide financière conséquente pour qu'elles entreprennent des activités lucratives et génératrices de revenus. La Fondation Jeanne Gania, qui s'est assignée comme objectifs de subvenir aux besoins des veuves, orphelins et personnes démunies, compte à son actif de nombreuses actions de cœur et d'amour. Des habitations ont été construites pour les femmes veuves de Pointe-Noire et de Mboukou, et des dons de vivres ont été faits aux personnes vulnérables de



Les enfants de Mboukou posent avec les kits scolaires remis par la Fondation Jeanne Gania. Crédit photo "Adiac"

ces localités. Dirigée par Victoire Manguilla Obami Itou, la Fondation veut, à terme, construire un orphelinat, un restaurant de cœur, une maison médicale ainsi qu'une école des métiers. Ceci, afin de perpétuer le noble combat mené à l'endroit des populations vulnérables par Madame Obami Itou, née Jeanne Gania, décédée en 2000.

Hervé Brice Mampouya

ARTISANAT

Les tisseuses de nattes traditionnelles du Kouilou exposent à Alger

Une quinzaine de tisseuses de nattes traditionnelles du Kouilou représentent le Congo au 18e Salon international de l'artisanat, qui se tient du 7 au 16 novembre à Alger (Algérie).

Les tisseuses ont été sélectionnées par l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) du Kouilou sur la base de critères mettant en valeur l'innovation et la qualité.

Pour Bernard Tchibinda Djimbi,

directeur départemental de l'ANA au Kouilou, le choix des tisseuses de Madingo Kayes, Mvouti et Hinda explique la volonté de l'ANA de promouvoir ce secteur artisanal encore méconnu, pourtant très prisé dans le Kouilou au regard de l'engouement qu'il a constaté lors de sa tournée dans les différents districts de ce département.

Le Salon international de l'artisanat d'Alger est un rendez-vous

important pour les artisans du monde qui exposent dans divers domaines artisanaux : bijoux, tapis, verre, cuir, céramique, vannerie.

Après le salon, l'Agence nationale de l'artisanat du Kouilou espère participer par le biais de ses tisseuses au Salon de l'artisanat pour la femme prévue du 29 novembre au 9 décembre à Niamey, au Niger.

H.B.M.

MÉDIAS

Le Glaive, La Voix du peuple et Sel-Piment suspendus de parution

Après l'audition des directeurs de publication de ces journaux, le collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a prononcé des sanctions, le 13 novembre à Brazzaville, au cours d'une réunion ordinaire présidée par le président de cette institution, Philippe Mvouo.

Interdit de paraître pendant neuf mois, ces journaux ont été suspendus pour récidive, injure, diffamation, atteinte à l'honneur et à la considération de la personne, injure à l'endroit du corps de l'armée et de la police nationale, atteinte à la dignité humaine, manipulation de l'opinion, publication des informations mensongères et accusations sans preuve.

Le Glaive a été suspendu à propos de l'article intitulé « Sassou ne contrôle plus rien : un cancre à la direction du port autonome de Pointe-Noire », paru dans sa livraison n°402 du 30 avril 2013 ; la mesure frappant La voix du peuple concerne les articles intitulés « Crise aux frontières congolaises, les FAC, une coquille bien vide », « Firmin Ayessa, sous les feux de la rampe : cinq cents étudiants congolais pour apprendre la dictature chez Castro », parus dans le n°38 du 30 octobre 2013 ; et enfin Sel-Piment est interdit de parution au sujet de son article intitulé « Voici comment la police nationale tue les Congolais », publié dans la livraison n°43 du 6 au 13 novembre 2013.

Ces suspensions ont été prononcées conformément aux dispositions de l'article 10 de la Décision n°020/CSLC/B/P, fixant les sanctions des violations des normes légales, réglementaires, éthiques et déontologiques par un organe de presse.

Par ailleurs, le collège des membres du CSLC a examiné et adopté le projet de décision portant modification et révision de certaines dispositions fixant les conditions d'attribution et de retrait des fréquences de radiodiffusion et télévision aux entreprises audiovisuelles privées, ainsi que le projet de décision portant modification de certaines dispositions fixant les frais et taxes en matière d'établissement et d'exploitation des services de communication audiovisuelle privés.

Josiane Mambou Loukoula

Avis de recrutement des commerciaux

NSIA Vie Assurances recrute pour sa force de vente des commerciaux pouvant faire acte de candidature des personnes remplissant les conditions suivantes :

1. Être âgé de 24 ans ou plus
2. Être dynamique et de bonne moralité
3. Être titulaire au minimum du BAC ou avoir le niveau Terminale ou une expérience dans le domaine commercial
4. Aimez le mode de rémunération basé sur les commissions des affaires produites (salaire = commissions sur ventes)
5. Être disponible immédiatement. (Etudiant poursuivant ses études actuellement, s'abstenir)

Dossier à fournir :

- CV + copie du diplôme, ou éventuellement une attestation de stage justifiant une expérience dans le domaine commercial.
- Lettre de motivation ;
- 2 photos d'identité de même tirage
- 1 photocopie d'une pièce d'identité
- Adresse de votre correspondant

Date limite de dépôt des dossiers : Mercredi 20 Novembre 2013 avant midi

Candidature sous pli fermé avec la mention « NSIA Vie Assurance, recrutement des conseillers commerciaux » à déposer à l'adresse suivante :

1, Avenue Foch, angle rue Sergent Malamine Brazzaville (Face Hôtel de ville, 3^e étage).

Tél : 22 282 24 92

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC**
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heurs de départ	Heurs d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyeca.com | Réservez votre vol : +33 01 30 30 6 509 (Congo)
+33 01 25 22 19 22 (France) | mail: reservations@flyeca.com

« Le Lycée français Saint Exupéry lance un appel à candidatures pour des postes d'enseignants suppléants éventuels au 1^{er} degré. Les candidats sont priés de déposer une lettre de motivation et un curriculum vitae au lycée avant le 18 novembre 2013. La possession de diplômes français sera fortement appréciée ».

NÉCROLOGIE

Pierre Alain Céphas Basimba Muanga, Nicolas Fulbert Milandou Mouanga, Germaine Mouanga, Marie Julienne Lumpangou, François Anselme Mouanga Matoko, Marie Evariste Nguissani Mouanga et famille ont le regret d'informer le personnel de la Direction générale des Douanes, les amis et connaissances du décès de leur frère et fils, Jean Claude Poul Banzouzi Mouanga, inspecteur principal des Douanes, survenu le 7 novembre à 23 heures au CHU de Brazzaville des suites d'un AVC. La veillée mortuaire se trouve au n°1243 rue Vinza au Plateau des 15 ans. La date de l'inhumation est prévue pour ce vendredi 15 novembre au cimetière de Wayako final.



BUROTOP IRIS

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT

Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT

Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tél: 05 5777 888 - 06 869 80 80
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200S : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tél: 05 5777 888 - 06 869 80 80
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Entreprise régie par le code CIMA

www.arc-congo.cg

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

CHANGEMENT CLIMATIQUE

2013 au top des années les plus chaudes depuis 1850

Le constat a été établi par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans une évaluation préliminaire sur l'état du climat mondial présentée le 13 novembre. L'étude souligne que le réchauffement planétaire est à l'origine de phénomènes météorologiques extrêmes.

Les experts, qui ont pris pour point de départ le début des relevés modernes, en 1850, indiquent que la période de janvier à septembre 2013 a été plus chaude que celle correspondante en 2011 et 2012, où La Niña avait provoqué un refroidissement. Le phénomène El Niño/La Niña, qui est un facteur déterminant du climat, n'a pas été constaté au cours des neuf premiers mois de 2013 et ne devrait pas se manifester d'ici à la fin de l'année, soulignent-ils.

Les tendances de cette année révèlent que les neuf premiers mois, de janvier à septembre, marqués par une température moyenne à la surface du globe supérieure d'environ 0,48°C à la normale pour la période 1961-1990, se situent, à égalité avec 2003, au septième rang des plus chauds à ce jour.

Dans un communiqué, le secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud, donne les raisons du réchauffement planétaire : « À ce jour, les températures sont à peu près les mêmes que la moyenne pour la décennie 2001-2010, la plus chaude à ce jour. Tous les records de chaleur ont été battus depuis 1998 et la tendance à long terme se poursuit cette année. Actuellement, les années les plus froides sont plus chaudes que les années les plus chaudes avant 1998. La concentration de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère a atteint de nouveaux sommets en 2012 et devrait de nouveau être sans précédent à nouveau en 2013. Ce qui signifie que nous

sommes voués à un avenir toujours plus chaud. Les températures de surface ne représentent qu'une partie de l'évolution du climat. Leurs incidences sur le cycle de l'eau sont déjà manifestes, comme en témoignent les sécheresses, les crues et les précipitations extrêmes. »

Le secrétaire général de l'OMM appuie son propos en citant les ravages provoqués par le typhon Haiyan, le cyclone tropical le plus puissant à avoir frappé les Philippines et l'un des plus violents jamais observés. Selon lui, le lien en-

« Actuellement, les années les plus froides sont plus chaudes que les années les plus chaudes avant 1998. La concentration de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère a atteint de nouveaux sommets en 2012 et devrait de nouveau être sans précédent à nouveau en 2013. Ce qui signifie que nous sommes voués à un avenir toujours plus chaud. »

tre le réchauffement planétaire et la fréquence des cyclones tropicaux devrait se renforcer. Il affirme que le niveau moyen de la mer a atteint un nouveau record, jusqu'à un rythme moyen de 3,2 millimètres par an, ce qui correspond au double de celui enregistré au XXe siècle, qui était de 1,6 mm/an. « Le niveau de la mer va continuer de s'élever en raison de la fonte des calottes glaciaires et des glaciers. Plus de 90% de la chaleur supplémentaire issue des gaz à effet de serre est absorbée par les océans, qui vont donc continuer de se réchauffer et de se dilater pendant des centaines d'années », conclut Michel Jarraud.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LA FAIM

Une refonte des systèmes alimentaires s'impose

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont alerté, le 13 novembre, sur les graves problèmes qui affectent plus de la moitié de la population mondiale. Les deux organisations ont plaidé pour la refonte des systèmes alimentaires en vue d'améliorer la qualité de la nourriture consommée.

Les représentants de la Fao et de l'Oms se sont exprimés lors d'une réunion préparatoire de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), prévue l'an prochain. Cette rencontre avait pour objectif de renforcer la coordination internationale axée sur les systèmes agricoles, économiques, sanitaires, alimentaires et autres qui ont des répercussions négatives sur l'alimentation et les modes de consommation, en particulier dans les pays en développement.

Plus de 840 millions de personnes sont encore victimes de la faim

« Il est clair que la manière dont la nourriture est gérée aujourd'hui ne donne guère de résultats satisfaisants dans l'amélioration de la nutrition. Le fait le plus révoltant, c'est que plus de 840 millions de personnes sont encore victimes de la faim de nos jours alors que le monde produit suffisamment de nourriture pour tous, tout en en gaspillant un tiers », a déploré le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva.

« Le scénario est plus complexe à l'heure actuelle, a-t-il expliqué. Aujourd'hui, plus de la moitié de

la population mondiale souffre d'une forme ou d'une autre de malnutrition, qu'il s'agisse de la faim, de carences en micronutriments ou d'une alimentation excessive », ajoutant : « Le volume total de vivres produits mais non consommés permettrait de nourrir deux milliards supplémentaires d'êtres humains. Le problème, c'est que les politiques actuelles n'adressent pas aux consommateurs les messages appropriés sur la manière de manger sainement. C'est sur ce problème que nos efforts devront porter. »

Selon des experts, 842 millions de personnes souffrent actuellement de faim chronique et beaucoup d'autres périssent ou subissent les effets d'une nutrition médiocre. Près de deux milliards d'individus souffrent de carences en micronutriments, sept millions d'enfants meurent chaque année avant d'atteindre leur cinquième anniversaire, 162 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de retards de croissance, et pendant ce temps, 500 millions de personnes sont frappées d'obésité.

Compte tenu de l'ampleur de la malnutrition et de son impact sur le développement durable dans son ensemble, le directeur général a réaffirmé le soutien de la FAO, du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM) à l'élaboration d'un objectif à part entière sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre de l'Agenda de développement post-2015.

De son côté, le chef du bureau du directeur général de l'OMS, Hans Troedsson, a appelé à repenser la gestion du système alimentaire en précisant que l'alimentation jouait un rôle essentiel dans les problèmes de santé au niveau mondial et que les enjeux polymorphes de la nutrition devraient être pris en compte de la petite enfance à la maturité.

La santé et l'alimentation vont de pair

« Si notre souci principal était autrefois la malnutrition des enfants, nous sommes aujourd'hui confrontés à une épidémie d'alimentation déséquilibrée et d'activité physique insuffisante qui entraîne de multiples maux, de l'hypertension artérielle aux maladies cardiovasculaires, en passant par le diabète et le surpoids », a-t-il souligné. Et de poursuivre : « Les menaces à la nutrition et à la santé n'ont cessé de s'amplifier et de s'aggraver et ne disparaîtront pas comme par enchantement. Nous devons y répondre dès maintenant. Les secteurs de la santé et de l'alimentation doivent travailler main dans la main. »

Notons que la Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) se propose de contribuer à donner une orientation générale de l'Agenda de développement post 2015 et à cibler l'Exposition universelle de Milan (EXPO 2015), placée sous le thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Elle sera aussi l'occasion d'amplifier l'appel lancé par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, aux dirigeants réunis au sommet Rio+20 pour l'adoption du défi « Faim Zéro ».

N.N'G.

AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

CANAL+ RECRUTE

VOUS ETES PASSIONNE DE TELE ET FAN DE NOUVELLES TECHNOLOGIES ?
 VOUS ETES DYNAMIQUE ET MOTIVE PAR LES OBJECTIFS ?
 VOUS ETES CREATIF ET LA SATISFACTION DU CLIENT EST VOTRE PRIORITE ?
 VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A UN PROJET INNOVANT ?

CANAL+ CONGO

**DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE DE SA FILIALE
 AU CONGO-BRAZZAVILLE, CANAL+ RECRUTE...**

UN(E) RESPONSABLE LOGISTIQUE

Expertise dans la réalisation de prévisions,
 l'élaboration des plannings d'approvisionnement,
 le suivi des commandes et le transport maritime et aérien.
 Expérience en tant que responsable logistique
 ou dans un poste similaire (minimum 5 ans).

UN(E) RESPONSABLE DE SECTEUR

Expérience commerciale en B2B2C et/ou B2C,
 idéalement dans les télécoms, les NTIC ou FMCG.
 Expérience de management d'équipes commerciales.

UN(E) RESPONSABLE COMMUNICATION

Expérience en communication (minimum 3 ans)
 pour une grande marque en agence ou
 chez l'annonceur idéalement dans le secteur
 des télécoms ou FMCG.

UN(E) RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

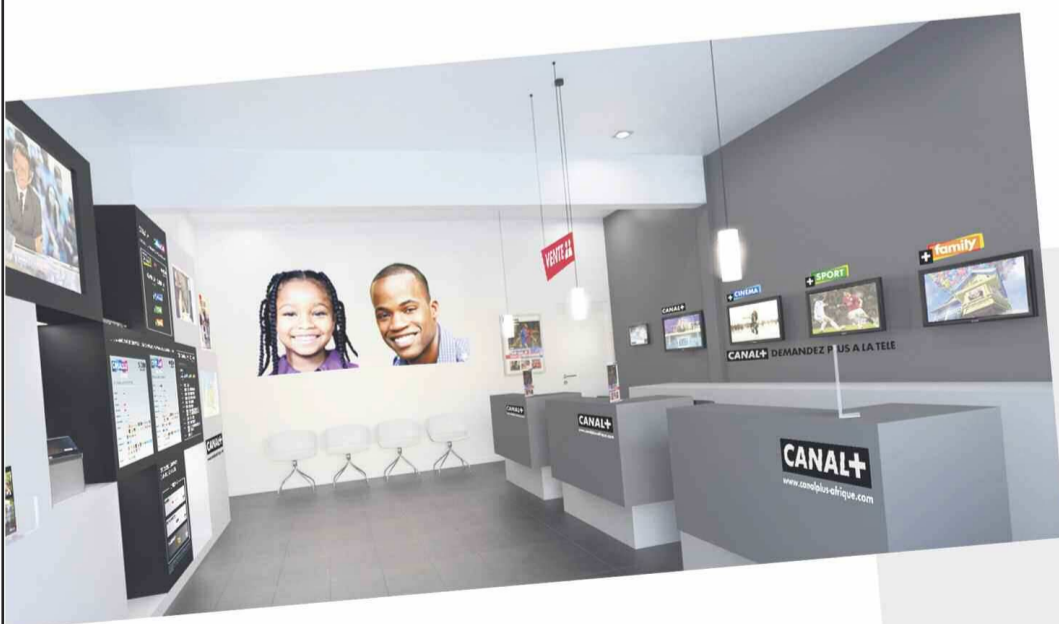
Profil confirmé dans le métier de la finance
 et du contrôle de gestion.
 Expérience minimum de 5 ans dans une grande
 entreprise internationale.

UN(E) COMPTABLE

Expérience significative d'au moins 3 ans
 dans un groupe international ou dans un cabinet.
 Bonne maîtrise des schémas comptables
 et de la comptabilité analytique.

UN(E) ASSISTANT(E) DE DIRECTION

Expérience dans l'organisation des emplois du temps
 et dans la gestion de dossiers impliquant une bonne
 compréhension des enjeux d'une entreprise.
 Expérience significative (5 à 10 ans) dans un poste
 équivalent.



ENVOYEZ VOTRE CV
 ET LETTRE DE MOTIVATION A
recrutement.canalpluscongo@gmail.com

OFFRE D'EMPLOI

La société Noba – cabinet de recrutement- recrute pour le compte d'un de ses clients dans le secteur de l'Hôtellerie : serveurs/serveuses, réceptionnistes, cuisinières, pâtisseries, barman. Veuillez transmettre votre CV + lettre de motivation par mail :

societe.noba@yahoo.com
Contact : 01 077 75 03 / 06 873 20 30
Site internet : www.societenoba.com

OFFRE D'EMPLOI

La société Noba – cabinet de recrutement- recrute pour un bureau d'étude : un architecte. Exigences : avoir au moins 3 ans d'expériences professionnelles. Veuillez transmettre votre CV + lettre de motivation par mail : societe.noba@yahoo.com

Contact : 01 077 75 03 / 06 873 20 30
Site internet : www.societenoba.com

Cabinet Dentaire SEMINET OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Assistante dentaire

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2e étage de l'immeuble CNSS, recherche deux infirmières jeunes diplômées même sans expérience professionnelle.

Les candidates sont invitées à déposer leur lettre de motivation et CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2ième étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.

Les candidates retenues suivront une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.



Security Guard recrute un chauffeur, pilote moto avec permis Siège social : 2549, Rue Charles de Foucault centre –ville. B.P :805-
Tél : 06 679 78 78/01.679 78 78. E-mail : groupeyannick2@yahoo.fr

LITTÉRATURE

Serge Eugène Ghoma Boubanga publie Vents solaires

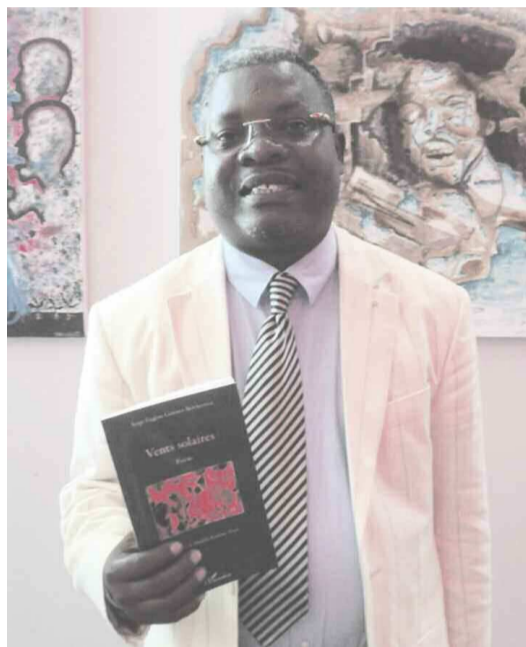
Après la publication de son premier recueil Derniers silences en 2011 aux éditions L'Harmattan, l'auteur a dédié, à l'Institut français du Congo, ce nouveau recueil de 49 poèmes révélateurs d'un art verbal nourri aux parfums du terroir. L'ouvrage est également publié aux éditions L'Harmattan.

Si le représentant des éditions L'Harmattan Congo, a remercié l'auteur pour sa fidélité à cette maison d'éditions, le professeur Patient Bokiba a pour sa part, porté un regard critique sur ce second recueil de Serge Eugène Ghoma Boubanga. Préfacé par le professeur Mukala Kadima-Nzuzi, cet ouvrage présente une couverture somptueuse, à partir d'une photo représentant le feu, des volutes de flatte avec des dégradés de couleurs. Le titre Vents solaires, évoque le mouvement, la relativité et la puissance du bouleversement des êtres et des choses. La poésie avant qu'elle ne soit donnée à lire, c'est d'abord un regard sur les êtres, sur les choses. La poésie est une perception du réel, un exercice de transfiguration. C'est une entreprise de remodelage du réel qui a son origine dans le regard du poète. En effet, tous ceux qui ont vécu le 4 mars 2012, ont la même perception de la réalité, et pourtant le poète qui a vécu la même réalité, a un regard singulier. Tel est le cas dans ce recueil.

Serge Eugène Ghoma Boubanga sur les traces de Tchicaya Utam'si et Jean Baptiste Tati Loutard

Le professeur Patient Bokiba a cité deux aphorismes de la vie poétique de Jean Baptiste Tati Loutard qui sont une mine extra-

ordinaire que l'on trouve trop peu dans la littérature universelle, lorsqu'il écrit en 1968 dans le recueil Racines Congolaises : « *Le poète ne regarde jamais les choses, il se regarde dans les choses.* » Puis un autre aphorisme qui va à peu près dans le sens du regard, lorsqu'il écrit : « *Un arbre qui retient le regard d'un grand*



L'auteur tient son recueil de poèmes à la main

artiste est en train de subir une greffe. » Ceci pour montrer le regard singulier du poète sur les choses. Mais ce regard, aussi singulier soit-il, n'est pas vierge de réminiscence. Il fait également ressortir l'affinité qu'il y a entre les textes de Serge Eugène Ghoma Boubanga et ceux de Tchicaya Utam'si. C'est la raison pour laquelle un poème de Tchicaya Utam'si a été inclus dans le récital de poèmes présenté tout au début de la cérémonie par le Théâtre d'art africain de Charles Baloukou. On peut ainsi dire que l'écriture poétique résulte des rapports entre soi et l'autre, plus exactement une résultante intertextuelle entre soi et l'autre.

En suivant effectivement le récital, on s'aperçoit que la poésie de Serge Ghoma Boubanga est traversée par l'angoisse du mal-être, par la douleur. La mort est omniprésente dans ce recueil. Mais au-delà de tout, c'est la famille qui

constitue une ressource importante en termes d'amour filial. C'est le cas par exemple dans : Un portrait de ma mère ; ou la fidélité à la mémoire du père dans le poème intitulé Mathusalem. Il y a les ascendants mais il y a également les descendants. La famille, c'est la naissance des enfants. Deux poèmes y font allusion. Il s'agit de Céleste et Les jumelles. En dehors de l'amour filial, il y a aussi l'amour patient avec le titre tout à fait évocateur : Saint Valentin.

Le professeur Patient Bokiba a conclu en disant que l'écriture poétique de Serge Eugène Ghoma Boubanga se singularise par la puissance, la densité et l'insolite des images et des métaphores. Puis a recommandé aux lecteurs de lire ce recueil avec patience et délectation d'entrer dans le sanctuaire de l'imaginaire qui est très proche mais que le poète a traduit avec ses mots. Les vents solaires sont des phénomènes climatiques particulièrement ra-

vageurs qui ont le pouvoir, en un instant, de faire disparaître toute vie humaine sur la terre, explique-t-il. C'est cette image qu'il essaie de plaquer à la réalité de cet événement du 4 mars 2012.

En exprimant ainsi cette vision à travers le prisme de la douleur, le poète s'emploie à une vaine tentative, celle de la conjuration du sort et du dépassement de la destinée. Les mots dans cette écriture engageante résonnent comme des coups de tonnerre dans un ciel morcelé et prennent une dimension subliminale, pour s'affranchir enfin de la désespérance à travers une création permanente du sens. Des poèmes vivants sans frontières.

Serge Eugène Ghoma Boubanga est né en 1966 à Pointe-Noire en République du Congo. Vents solaires est vendu 11 euros à L'Harmattan Congo et à la librairie des Dépêches de Brazzaville.

Bruno Okokana

Chronogramme des séminaires de formation M.SYS

LOGISTIQUE	15/11/2013	1 SEMAINE	25 000F
TRANSIT	29/11/2013	2 SEMAINES	35 000F
EXCEL Avancé	18/11/2013	1 MOIS	25 000F
Conception d'une base de données et Microsoft ACCESS	23/11/2013	2 SEMAINES	35 000F
Montage des sons et des vidéos	26/11/2013	2 SEMAINES	30 000F
Conception des sites web, (HTML, PHP, MySQL)	28/11/2013	1 MOIS	35 000 F
Administration d'un réseau	28/11/2013	1 MOIS	30 000F
Maintenance des ordinateurs	29/11/2013	1 MOIS	35 000F
Initiation et perfectionnement en informatique	19/11/2013	2 MOIS	25 000F

Lieu : immeuble en face du hall des légumes agricongo marché total à l'étage (derrière la fac de droit).
Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54 / Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

ASSURANCES GENERALES DU CONGO
A.G.C. SA
RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER
WWW.AGCCONGO.COM
HAKUNA MATATA!

RECHERCHE CONSULTANTE EN COMMUNICATION

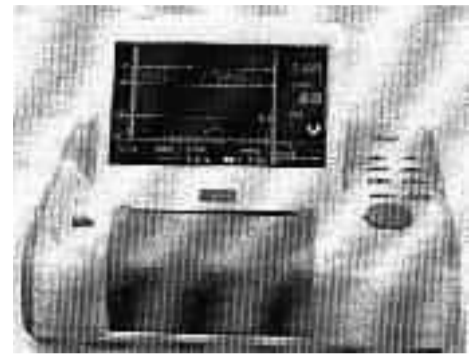
Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET recherche une consultante en communication bilingue possédant des compétences solides en expression orale et écrite, ainsi que dans l'utilisation de l'outil informatique (Word, Power-Point et Excel). Elle devra être dynamique et proactive, capable de rendre compte de façon pertinente et de s'organiser.

La candidate est invitée à déposer sa lettre de motivation et son CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2ième étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante :

secretariat@cdseminet.com.

Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

VEND CAUSE DOUBLE EMPLOI
MONITORING FOETAL NEUF
COÛT : 800 000 FCFA
TEL. 06 676 76 11



AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

- 1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
- 2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minsires	Code	Cout
1000	1000000	1000000
2000	2000000	2000000
3000	3000000	3000000

Parlez plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.masoloyabandeko.cd | 04 400 01 20 ou 123

WARID
Passer à l'action

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion
BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372
(Expertise comptable) - - 9, Rue Jeanne d'Arc - Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats...).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

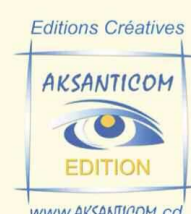
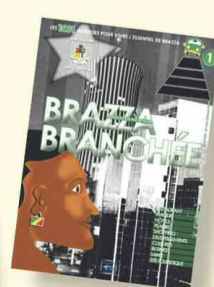
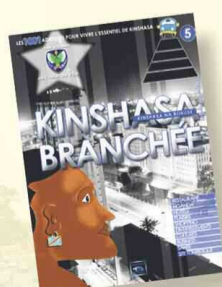
CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

Faites le
"Coup Double"
Soyez présent dans les Capitales les Plus
Branchées d'Afrique Centrale à travers vos
Guides Pratiques



+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

LITTÉRATURE CONGOLAISE

Festivités du soixantième anniversaire en France – Acte II –

Après la première étape de la célébration du soixantième anniversaire de la littérature congolaise à l'Hajj-les-Roses, Paris honore à son tour les belles lettres d'expression française à la Maison de l'Afrique Iréa-l'Harmattan, dans le Quartier latin.

Dimanche 10 novembre, c'est à la Maison de l'Afrique Iréa-l'Harmattan, dans le Quartier latin à Paris, que s'est tenu, en présence de Lylian Kesteloot, chercheuse belge, spécialiste des littératures négro-africaines francophones, le deuxième rendez-vous littéraire de la célébration des 60 ans de la littérature congolaise d'expression française. En référence, la première publication Cœur d'Aryenne de Jean Malonga, aux éditions Présence Africaine en 1953. C'est dans le même quartier que, 60 ans après, autour de l'initiative de l'écrivain-chroniqueur Aimé Eyougué, les artistes, écrivains, anonymes et autres amoureux de belles lettres ont bravé le froid pour venir célébrer la littérature congolaise sur les hauteurs de la Montagne Sainte-Geneviève. Au programme, des tables-

rondes et des séances de lectures destinées, à la fois, à permettre au public de connaître les jeunes auteurs et à promouvoir la littérature congolaise en Europe et dans le monde.

Parmi les temps forts de la rencontre, la projection d'un extrait de l'émission télévisée de 1996 intitulée *Autopsie*, en hommage à Léopold Pindy Mamansono, écrivain décédé le 8 octobre dernier à Brazzaville. En interaction avec les participants, les organisateurs ont proposé les thèmes suivants : « *Quoi écrire ? Pourquoi écrire ? L'écrivain doit-il être engagé et/ou engageant ?* » et « *L'ouverture du Congo au monde par la porte océane pour bâtir des ponts culturels, changer le monde* ». Parmi les intervenants, on peut citer Émilie-Flore Faignond, Franck Cana, Ralphanie Mwana Kongo, Liss Kihindou, Martin Lomotieu, Jean-Aimé Dibakana, Itoua-NDinga, Anaïs N'Déko, Berthrand NGuyen Matoko et Marcelline Fila Matsocota. Ceux-ci ont parlé de leur entrée en écriture et apporté leurs témoignages par rapport à leurs expériences individuelles. Le public a assisté à des

échanges riches et passionnants impliquant parfois la génération d'antan, celle de l'auteure Marcelline Fila Matsocota par exemple, et celle d'Anaïs N'Déko, écrivaine de 17 ans. Sylvain Ngambolo, ancien député congolais, promoteur du fleuve Congo, est revenu sur « L'histoire et les enjeux du fleuve Congo dans la littérature congolaise ». Des enjeux qui portent sur une éventuelle « promotion d'une industrie du livre autour de la littérature », car, estiment les organisateurs, « c'est en effet un véritable gage pour l'avenir ».

À l'initiative des organisateurs, la dernière séquence de cette journée a été consacrée à la lecture participative. Chaque participant a dit un poème ou lu un court extrait d'un livre à disposition de la rencontre. Dans la bonne humeur, il s'est dégagé une volonté d'unir les artistes et les écrivains de la diaspora congolaise au sein d'une association. En attendant la mise en forme officielle d'une éventuelle organisation, un rendez-vous est pris pour les prochaines étapes de la commémoration en France et au Congo.

Marie Alfred Ngoma

TENNIS DE TABLE

Les pongistes congolais amorcent la préparation des Jeux africains

Les athlètes ont pris part à un stage technique de deux mois en Chine pour élever leur niveau afin de tenir le coup dans les compétitions à venir dont les Jeux africains.

Le stage auquel les pongistes congolais ont participé était dédié à l'étude de nouvelles techniques de jeu et de nouveaux matériels qui viennent de voir le jour au sein de cette discipline. Quinze athlètes ont donc effectué le déplacement de la Chine pour se mettre à jour.

Les entraîneurs étaient également concernés par ce stage. Le Congo en a présenté quatre, en dehors du directeur technique national de la Fédération congolaise de tennis de ta-

ble (Fécoten). Les pongistes ont corrigé plusieurs de leurs lacunes notamment en matière de déplacements, à en croire l'entraîneur des Diables rouges de tennis de table, Iréné Serge Samba. D'autant plus qu'ils ont passé en revue les tactiques de base de la discipline. Il s'agit notamment des techniques d'attaque, de défense et de contre-offensive.

« *Les nouvelles techniques que nous avons apprises nous permettront d'être davantage compétitifs* », a expliqué le pongiste Christ Bienatiki. Le collègue des entraîneurs chinois a apprécié le niveau technique des pongistes congolais. « *Nous avons eu*

un entraînement particulier par rapport aux autres pays grâce au niveau élevé de nos athlètes, en dehors, bien sûr, des Égyptiens et des Nigériens qui tiennent les rênes du tennis de table en Afrique », a déclaré l'entraîneur. Le premier vice-président de la Fécoten, Jean-Marie Okouna, a indiqué que la fédération envisageait de pérenniser l'envoi de pongistes congolais dans des centres de formation en Chine pour des entraînements intensifs. Il a, par ailleurs, rappelé que c'est grâce à la coopération sino-congolaise que ces pongistes ont bénéficié de ce stage. « *Ce ne sera pas le dernier* », a-t-il conclu.

Rominique Nerplat Makaya

SUCCESSION D'EDDIE HUDANSKI

Paolo Berettini a marqué des points

Cet Italien de 65 ans est attendu à Brazzaville le 23 novembre pour finaliser les démarches en vue de la signature de son contrat d'entraîneur sélectionneur du Centre national de formation de football, a-t-on appris du ministère des Sports et de l'Éducation physique.

Le dossier de Paolo Berettini a en effet retenu l'attention de la commission chargée d'analyser les dossiers de candidature au terme de l'appel international lancé par le département des Sports. Cet Italien dont la signature de contrat ne saurait tarder, a pour mission d'accompagner la relance du football des jeunes au Congo à travers trois missions essentielles, notamment : détecter et arrêter la liste des joueurs susceptibles d'intégrer le centre ; assurer l'encadrement et la formation des jeunes joueurs des catégories U-17 et U-20 ; puis mettre en chantier les équipes du centre dans le cadre de l'Association sportive du CNFFB pour les compétitions nationales et manifestations sportives internationales.

À travers les missions qui lui sont assignées, le Congo se fixe deux objectifs : d'abord qualifier les sélections nationales des U-17 et U-20 à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations et gagner les deux compétitions ; ensuite préparer les jeunes joueurs à intégrer l'équipe olympique des Diables rouges et contribuer à sa victoire lors des 11e Jeux africains de Brazzaville 2015. Paolo Berettini avait clairement affiché ses intentions de succéder à Eddie Hudanski lors du tournoi de Viareggio auquel les Diables rouges des moins de 17 ans ont participé avant la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations au Maroc par sa présence dans le staff technique de l'équipe congolaise.

Né le 31 mars 1948 à Narni, Paolo Berettini fut un ancien joueur italien des Séries C et D. Il a respectivement entraîné de 1997 à 2006, l'équipe d'Italie U-16, U-19 et U-20.

Les Diables rouges seniors attendent toujours un entraîneur...

Patrice Neveu qui était tout proche d'un accord avec le Congo, a finalement prolongé son contrat de deux ans avec la Fédération mauritanienne dont il a qualifié l'équipe à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Selon les explications de la Fécofoot, le technicien français de passage à Brazzaville, avait laissé à la Fédération congolaise de football, une esquisse de son contrat. Le rapprochement avec le Congo a fait que de retour en France, il a été approché par les dirigeants de la Fédération mauritanienne, qui ont accepté d'améliorer ses conditions de travail pour qu'il conduise l'équipe au Chan. « *Ça y est. Je viens effectivement de prolonger avec les Mourabitoumes jusqu'en 2015. Je vais travailler dans la continuité de ce que l'on a commencé en janvier 2012 et l'État a décidé de prendre le relais en investissant beaucoup pour préparer nos prochaines échéances. Je veux aller au bout de ce que j'ai commencé. J'aurai plus de moyens. C'est une décision mûre et réfléchie* », a expliqué Patrice Neveu. La Fécofoot entend recourir à deux de ses challengers à ce poste notamment Pierre Lechantre et Henri Depireux. Seulement, Lechantre est également postulant au poste d'entraîneur des Panthères du Gabon.

James Golden Éloué



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery



235.000 H.T



RENDEZ-VOUS MANQUÉ DU 11 NOVEMBRE À KAMPALA

La facilitation ougandaise pointée du doigt

Nonobstant ce qui s'est passé et en reconnaissance des efforts déployés notamment par l'ensemble de la communauté internationale, le gouvernement de la RDC réaffirme sa volonté de mener à bon terme les pourparlers de Kampala.

Qu'est-ce qui s'est réellement passé à Kampala le 11 novembre ? Pourquoi l'acte final devant sanctionner les pourparlers entamés entre le gouvernement et le M23 n'a pas été signé ? Des questions qui continuent de tarauder bien des esprits et auxquelles Lambert Mende a tenu à apporter des réponses. Dans un point de presse tenu ce jeudi 14 novembre, le porte-parole a tenté de restituer les faits en faisant ressortir les responsabilités des uns et des autres dans ce rendez-vous manqué. À l'entendre, la facilitation ougandaise porterait seule la responsabilité de ce qui est arrivé pour n'avoir pas joué franc jeu. En quittant Kinshasa, les délégués du gouvernement étaient unanimes à reconnaître qu'il était inopportun de signer un quelconque accord avec le M23. C'était plus prudent pour le gouvernement qui ne tenait pas à se faire passer pour complice au M23 qui, tout en continuant à maintenir une position agressive sur le terrain, restait imprévisible.

C'est en vertu de cela, a expliqué Lambert Mende, que le gouvernement a opté de signer un document séparé reprenant ses engagements au terme des pourparlers tandis que le M23 était astreint à signer une



Le président ougandais Yoweri Museveni qu'il ne s'agirait pas d'un Accord ».

Déclaration renonçant à la rébellion. Alors que tout était clair au départ, la position gouvernementale ayant été largement expliquée à la facilitation, cette dernière présentera aux délégués venus de Kinshasa un compromis du reste accepté dans ses termes. Ce texte comportait trois points à savoir, la déclaration par le M23 de la fin de sa rébellion, la déclaration du gouvernement prenant acte de la renonciation par le M23 de sa rébellion et la signature conjointe par les deux parties. Il s'agissait, en fait, comme l'a expliqué Lambert Mende, d'un « document sanctionnant la fin des Pourparlers de Kampala, reprenant ce qui avait été convenu durant ces pourparlers et dont la nature et l'intitulé demeuraient à convenir, étant toutefois entendu

Suite aux tergiversations de la faci-

litation, C'est seulement dans la soirée du 11 novembre que la délégation du Gouvernement a pris connaissance du texte qui était censé être soumis à la signature de deux parties. Plus grave, le contenu du document a été littéralement modifié sans tenir compte du compromis sus évoqué selon lequel il était entendu que le document à signer ne serait pas un « Accord ». En plus du fait qu'elle ignorait superbement l'évolution de la situation sur terrain, « la Facilitation n'avait pas tenu compte dans le Préambule du texte à signer, de la Déclaration de renonciation à la rébellion, faite par le M23, le mardi 05 novembre 2013 à Kampala, ni du Communiqué du Gouvernement de la RDC prenant acte de cette Déclaration du M23 rendue publique 24 heures plus tard », a déclaré Lambert Mende. Dans la foulée, ce dernier a également chargé la facilitation d'avoir été à la base des agitations ayant perturbé le programme de signature du document au State House à ENTÉBBE, le lundi 11 novembre. « Devant le refus du Facilitateur et de la délégation du M23 d'accéder aux préoccupations pertinentes du Gouvernement de la RDC et à toutes les formules de compromis proposées afin de décanter la situation et de permettre la signature, l'Impasse a dû être constatée », a-t-il ajouté. Qu'à cela ne tienne.

Un processus de paix toujours d'actualité

Nonobstant ce qui s'est passé et en

reconnaissance des efforts déployés notamment par l'ensemble de la communauté internationale, le gouvernement de la RDC déclare être toujours engagé dans le processus de Kampala. À ce sujet, Lambert Mende est on ne peut plus clair : « Le Gouvernement de la RDC réaffirme sa volonté de mener à bon terme les pourparlers de Kampala en procédant à la signature, avec le M23, d'un document qui, sans être un Accord, permet, juridiquement, de donner une force contraignante à la Déclaration de renonciation à la rébellion faite par le M23 le 5 novembre dernier et de régler les questions liées au cantonnement, au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion sociale de ses ex-combattants ».

Toutefois, au cas où un consensus ne serait pas trouvé dans un délai raisonnable sur un document de cette nature et qui n'occulte pas la défaite militaire du M23, il entend prendre les dispositions utiles concernant les principales préoccupations qui ont fait l'objet de discussions aux Pourparlers de Kampala. Il s'agit, entre autres, de l'Amnistie, de l'intégration/réintégration des ex-combattants du M23 au sein des FARDC, de la démobilisation et de la réinsertion sociale des ex-combattants du M23, du retour et de la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées internes.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Commission électorale à pied d'œuvre

Toutes les énergies sont mises à contribution pour produire le calendrier électoral au mois de janvier 2014 en prévision des élections locales.

Toutes les batteries sont mises en marche pour l'organisation des élections locales, municipales et urbaines en 2014. Le bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) s'y attèle sans relâche et le forum des partis politiques tenu, le 08 novembre, dans la salle des spectacles du Palais du peuple a offert une nouvelle occasion de réaffirmer cette volonté. La feuille de route du processus électoral présenté, à cette occasion, aux participants et dont le calendrier doit en découler au mois de janvier 2014 en a été une preuve supplémentaire.

En prévision des locales, la Céni entend déployer des équipes sur le terrain pour des opérations préalables. La mise à jour de la cartographie des sites de vote et du fichier électoral fait partie de ces étapes importantes à réaliser en priorité. L'on peut donc estimer à moins d'une année le temps restant à l'institution chargée de piloter le processus

électoral pour organiser la première phase du cycle électoral. Cependant, la matérialisation de toutes les opérations à venir dépendra surtout de la volonté du gouvernement et des partenaires à mettre à disposition le budget nécessaire.

Pour maximiser ses chances, l'organisme de gestion des élections insiste sur la formation des agents électoraux et des parties prenantes. Il s'est engagé à impliquer l'ensemble des parties prenantes aux différentes phases du processus électoral en cours et à partager l'information liée aux élections avec les intéressés. À cet effet, plusieurs sessions de formation ont déjà été organisées à Kinshasa comme à l'intérieur du pays. Les cadres de concertations inaugurés au mois d'octobre traduisent cette volonté du bureau de la Céni.

Reliquats de 2011

Avant l'étape des locales de 2014, la Céni va devoir se prononcer sur la possibilité d'organiser les élections législatives dans certains territoires où les résultats avaient été annulés. C'est le cas



Après la présidentielle et les législatives, les élections locales pointent à l'horizon

de Befale situé dans la province de l'Équateur dont les ressortissants sont montés au créneau pour exiger l'élection de leur représentant à l'Assemblée nationale. Ils ont déploré la pérennisation de la situation actuelle et le silence qui caractérise les autorités compétentes à ce sujet.

Plusieurs leaders des partis politiques congolais ont exigé l'organisation des provinciales avant les locales, justifiant leur choix par le besoin de mettre un

terme au cycle électoral entamé en 2010. Ils n'ont cessé de dénoncer la coexistence de deux institutions (Sénat et Assemblée nationale) appartenant à deux législatures différentes. L'autre point d'achoppement est le mode de scrutin des élections provinciales. Les avis sont partagés entre un scrutin indirect et un scrutin direct.

Activités en province

La fin de la guerre au Nord-Kivu a per-

mis aux responsables des antennes de la Céni de procéder à l'état des lieux dans les différents territoires occupés. C'est le cas de Rutshuru où des membres du secrétariat exécutif provincial de l'institution et de la section électorale de la Monusco ont effectué une mission d'évaluation, le mercredi 06 novembre. L'antenne a été pillée par les rebelles du M23. Il en est de même dans le territoire de Nyirangongo, où les agents de l'antenne poursuivent la recherche des fiches d'identification des électeurs dans la paperasse éparpillée à l'entrepôt après le pillage enregistré lors de l'occupation de ce territoire par les rebelles du M23.

D'une manière générale, la rébellion du M23 a causé des dégâts importants aux différents sites de la Céni au Nord-Kivu, emportant à son passage le matériel commis aux élections dont essentiellement des kits électoraux. L'état des lieux établi permettra à la Céni de connaître le type d'opération à envisager.

Jeannot Kayuba

CLÔTURE DES POURPARLERS DE KAMPALA

Serge Kambasu rallie la position du gouvernement

Le secrétaire permanent du M23, qu'appuient quelques hauts cadres du Mouvement, a pris l'option de soutenir la position émise par le Gouvernement consistant à signer une simple déclaration en lieu et place d'un Accord de paix.

Peut-être qu'une issue est en train de se dessiner pour un aboutissement heureux des pourparlers de Kampala après le rendez-vous manqué du 11 novembre. Le gouvernement et le M23 n'ont pu signer un accord de paix alors que toutes les conditions semblaient être réunies pour ce faire. Quelques jours après, des langues commencent à se délier dans les rangs du M23. Des sons discordants sont de plus en plus entendus parmi les responsables du M23 qui n'affichent plus l'unicité d'esprit. Alors que Bertrand Bisimwa et plusieurs cadres du M23 s'en tiennent à la signature d'un accord avec le gouvernement, le Secrétaire permanent de cet ex mouvement armé ne partage pas cette prise de position. Depuis quelques temps, Serge Kambasu n'est plus en odeur de sainteté vis-à-vis de la hiérarchie du mouvement. Dans un communiqué publié le mer-

credi 13 novembre à Kampala, l'intéressé est monté au créneau pour dire tout haut ce que les autres, au sein du mouvement, pensent peut-être tout bas. En vue de décrier une crise qui n'a que trop duré et donner une chance à la paix, Serge Kambasu, qu'appuient quelques hauts cadres du Mouvement et d'autres négociateurs présents à Kampala, a dit « soutenir résolument la position émise par le Gouvernement de la RDC qui, de toute évidence, maîtrise tous les paramètres sociopolitiques du moment ». La position gouvernementale, faut-il le rappeler, consiste à signer non pas un accord de paix, mais à publier plutôt une déclaration de fin des hostilités dans laquelle le M23 prendrait l'engagement de ne plus recourir aux armes. Serge Kambasu trouve indécent de continuer à s'accrocher à la question de sémantique autour de l'intitulé du document à signer - une déclaration pour les uns et un Accord pour les autres -, et préfère transcender ce jeu de vocabulaire, réalisme oblige !

En souscrivant à la proposition du gouvernement de la RDC, Serge Kambasu

pense ainsi décanter la situation tout en permettant à la Communauté internationale « de s'atteler à d'autres questions importantes telles que la traque de toutes les forces négatives étrangères et nationales en vue de sécuriser définitivement l'Est de la RDC ». Il pense que sa prise de position pourra favoriser « le retour dans la dignité de nos compatriotes réfugiés et déplacés internes, gage important pour la reconstruction de notre pays et la paix dans la Région des Grands Lacs ».

Ce revirement de Serge Kambasu sonne le glas du M23 déjà écartelé entre plusieurs tendances. D'un côté, Sultani Makenga qui tente de réorganiser la branche militaire du M23 à partir de l'Ouganda avec des hommes des troupes fidèles à son leadership, de l'autre, Bertrand Bisimwa toujours intransigeant quant à la perspective de conclure un Accord avec le gouvernement. Entre les deux, Serge Kambasu tente de jouer sa partition sur la voie escarpée du réalisme. Un monstre à trois têtes, voilà ce qu'il en reste aujourd'hui du M23.

Alain Diasso

ITIE

Le rendez-vous du 31 décembre 2013 maintenu

La RDC sera capable de déposer son rapport dans les délais convenus. Mais la coordination nationale de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) a brisé son silence, le 14 novembre, en faisant état d'un retard accumulé par les miniers dans la transmission de leurs déclarations.

Pour l'heure, seuls les opérateurs du secteur des hydrocarbures sont prêts. Pour les miniers, il s'est posé un problème. En effet, l'évaluation en cours se tient sur la base du répertoire 2011 du Cadastre minier où l'on parle de 332 détenteurs de droits miniers actifs. Or, seulement 41 d'entre ces détenteurs actifs ont effectué des paiements significatifs. Voulant mettre fin à cette léthargie, l'autorité provinciale du Katanga a tapé du poing sur la table, et exigé à tous les opérateurs de se conformer à la loi. Cette forte pression exercée sur eux semble bien avoir produit des fruits. Toujours par rapport à l'évaluation en cours, le cabinet KPMG a été recruté pour le travail de rapprochement et de conciliation des chiffres. Selon les premières tendances qui se dessinent, il faut espérer des lendemains meilleurs pour la RDC qui reste suspendue du processus Itie, et risque même la radiation en cas de nouveau mauvais rapport. Après cette suspension, le pays avait le choix entre publier un rapport 2010 amélioré ou soumettre à la validation un nouveau rapport pour l'exercice 2011, au plus tard le 31 décembre 2013. Du côté des innovations dans le rapport 2011 attendu, l'Itie/RDC a annoncé la prise en compte de nouvelles sociétés comme la Cohydro. Certes, elle reste une société de l'État en difficulté, mais elle a des ramifications avec d'autres sociétés partenaires. Aussi elle doit déclarer ses revenus. En référence aux reproches sur le rapport Itie 2010, la coordination nationale a épinglé trois d'entre eux : l'absence d'un seuil de matérialité, l'absence d'exhaustivité pour les flux et le périmètre des entreprises, et l'absence de fiabilité des données. Face à ces défaillances, la coordination nationale de l'Itie/RDC a posé les défis futurs qui s'imposent au pays. En rapport au seuil de matérialité, la RDC doit arriver à l'établir sur la base des calculs, c'est-à-dire le taux de matérialité à partir duquel l'économie congolaise peut ressentir les effets. Certains experts parlent d'un seuil d'un milliard de dollar américain. Quant à l'exhaustivité, il ne suffit pas de confirmer les 332 détenteurs actifs, il faut nécessairement suivre les autres, et arriver à contrôler les flux et le périmètre des entreprises. Enfin, la question de la fiabilité fait partie aussi des faiblesses. Pour la coordination nationale, rien ne peut prouver que les chiffres avancés par les miniers sont réels. Les déclarations n'ont pas été faites à partir des comptes audités selon les normes internationales. En RDC, la Cour des comptes devrait nécessairement les certifier.

Laurent Essolomwa

EST DE LA RDC

Echo renouvelle son soutien à la Réponse rapide aux mouvements de population

La structure a fait, la semaine, une donation de six millions d'euros supplémentaires à ce programme tenu par Unicef et Ocha.

La Direction générale pour l'aide humanitaire et la protection civile de la Commission européenne (ECHO) accroît ses financements à l'Unicef pour assurer l'assistance aux enfants et à leurs familles affectées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et le choléra à l'Est de la RDC.

Unicef a annoncé, cette semaine, qu'Echo a fait une donation de six millions d'euros supplémentaires (plus de huit millions de dollars) pour le Mécanisme de réponse rapide aux mouvements de population (RRMP). Cette aide a ramené la contribution totale d'Echo à 16,7 millions d'euros (plus de 22,5 millions de dollars) pour 2012-2013.

Grâce au soutien d'Echo, Unicef-RDC pourra atteindre plus de huit cent mille personnes déplacées dans l'Est

du pays par des analyses multisectorielles et un soutien d'urgence dans les domaines de la santé, des articles ménagers essentiels, de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation en situation d'urgence. Ces actions, précise un communiqué de l'Unicef, cibleront les enfants et leurs familles au Nord et Sud Kivu, en Province Orientale et au Katanga ayant souffert des conflits dans leur village d'origine.

Lucien Dianzenza

INFRASTRUCTURES

Plaidoyer pour la réhabilitation des routes secondaires à Kinshasa

Selon la Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV), la prise en compte de cette donne par les autorités permettra de faciliter davantage la mobilité des personnes et des biens dans la ville-province.

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) a exhorté le gouvernement à poursuivre la réhabilitation des artères secondaires dans la ville-province de Kinshasa, en vue de désengorger la circulation dans la ville-province. C'était au cours d'une conférence de presse tenue le 14 novembre au Centre Bondeko, dans la commune de Limete, dont le thème a été : « Transport en commun à Kinshasa : les voies de liaison interurbaines, un atout majeur pour désengorger les grandes artères ». Dans cet exercice, l'ONG, qui a travaillé en synergie avec ses Comités des droits de l'homme à la base (CDH/VSV), a reconnu que la réhabilitation et la modernisation de principales voies routières de la capitale commencent déjà à donner des résultats et à faciliter certaines liaisons interurbaines et rendent progressive-



Peter Ntumba, encadré par des animateurs des CDH/VSV

ment aisée la circulation des personnes et des biens. Elle a encouragé le gouvernement et les partenaires extérieurs, pour les avancées enregistrées dans ce domaine.

Mais, la VSV, qui a également noté la réhabilitation de certaines voies secondaires, a conseillé au gouvernement de continuer dans cette lancée en vue de faciliter le trafic entre les différents quartiers de la ville et désengorger ainsi la circulation à travers

la ville. « Tous ces travaux témoignent de la vision qu'il faille soutenir et encourager pour imprimer un impact positif sur les résultats à atteindre à court, moyen et long termes dans le cadre de la construction, réhabilitation et aménagement des voies routières à travers la ville-province de Kinshasa », a souligné la VSV.

Apporter sa contribution

Dans ce réquisitoire, la VSV a pointé

des avenues situées dans les différentes communes de la capitale dont les travaux de réhabilitation se sont arrêtés et d'autres que l'ONG veut voir incluses dans le programme du gouvernement relatif à la construction des routes. L'association a notamment cité des avenues comme Kikwit, Kianza, Elengesa, Kimwenza, Sep Congo, Kulumba, Sabena, Secomaf, Assossa, Birmanie, Karthoum, Saïo, Belgika, Lukunga, Boulevard Salongo,

etc. qui doivent impérativement être aménagées. « Si ces avenues étaient réhabilitées, il se poserait moins de problèmes de circulation », a soutenu le coordonnateur de la VSV, Peter Ntumba, qui a plaidé pour une attention particulière du gouvernement pour la construction de ces routes. Pour arriver à ces conclusions et ces recommandations, la VSV s'est appuyée sur ses CDH, qui sont familiarisés et connaissent mieux les problèmes de la population, en général, et ceux liés au transport ou à la circulation des personnes et de leurs biens à travers Kinshasa, en particulier. « En organisant cette conférence de presse, la VSV compte apporter sa modeste contribution avec l'appui de ses CDH, en relevant à l'attention du gouvernement les voies de liaison intercommunales d'une importance capitale, mais non encore aménagées ou réhabilitées, à part celles dont les travaux ont été totalement ou partiellement exécutés », a expliqué l'ONG.

L.D.

MUSIQUE

Deux soirées d'hommage à Alain Moloto

En mémoire de son regretté leader, la « Famille Gael » organise une action de grâce au travers de ses deux concerts du samedi 16 au Fleuve Congo Hôtel et du dimanche 17 novembre au terrain municipal de Bandalungwa.

Ce week-end s'annonce tout particulier à Kinshasa. Assurément, l'initiative des membres, anciens et nouveaux, du Groupe adorons l'Éternel (Gael), saluée avec joie par les Kinois ne manquera pas de drainer du monde, pensent d'aucuns. En effet, les prochaines prestations annoncées par des banderoles et spots télévisés ne laissent pas indifférent. Plusieurs voient en ces occasions des moments favorables pour se soumettre à l'exercice d'adoration auquel les avait initiés habilement feu Alain Moloto que l'on s'accordait à appeler affectueusement « Papa Alain ».

Le souvenir de l'adorateur à nul



Alain Moloto lors d'une des soirées Eden, photo illustrant les invitations du concert du Fleuve Hotel Congo

autre pareil que le Tout Puissant a rappelé à lui le 2 août dernier reste encore fort vivace dans bien des cœurs. C'est l'autre raison qui va emmener plusieurs à se rendre soit au Fleuve Congo Hôtel soit à Bandal, mûs par le besoin légitime d'adresser à Dieu leur action de grâce. Après avoir

versé des larmes et souffert de la perte de cet homme dont l'attachement à Dieu avait su être contagieux, l'heure est maintenant à la louange à l'exemple de ses chants fort appréciés.

L'afflux observé lors de ses funérailles les 12 et 13 août en disaient long sur ce qu'il était par-

venu à susciter dans les cœurs. Il suffisait que Gael dise les premières notes pour que ses cantiques soient chantés en chœur par des milliers de personnes ou alors que la foule, elle-même, donne le ton, entonnant d'une seule voix l'un deux comme une sorte d'hymne. Certains étaient venus en famille, comme on va à une fête, des groupes d'amis étaient perceptibles, des membres de mêmes associations, pas seulement chrétiennes, avaient fait le déplacement du Stade des Martyrs pour honorer la mémoire de l'homme de Dieu qui, au-delà du message de foi, s'était montré mobilisateur pour un devenir meilleur de sa nation. C'est dire que l'action Eden, « Ensemble pour la délivrance du Congo » avait porté. Kitisa Moto, cantique qui illustre au mieux ce besoin de changement symbolisé par l'action purificatrice du feu de l'Esprit était repris à volonté

en tout temps par la foule compatissante.

Ce ne sera non pas pour pleurer une fois de plus sur la mort du regretté chanteur, icône du gospel congolais, mais pour chanter les oeuvres du défunt à la gloire du Très-Haut que les Kinois se rassembleront ce week-end. En effet, interprétés de manière constante dans les différentes assemblées de prière en accompagnement des cultes les compositions du défunt constituent un héritage inouï. Tenues pour de la pure poésie et reconnues pour des tubes, des oeuvres d'art à part entière et de pure merveille, elles se chantent sur toutes les lèvres. Chrétiens ou non, les mélomanes ont trouvé leur compte dans sa musique. Que Lazare Taka Sasa, l'un de ses pairs l'ait tenu pour « un titan de la musique chrétienne », n'est que trop vrai.

Nioni Masela

BASKET-BALL

Participation incertaine d'INSS et Arc-en-ciel en Coupe d'Afrique

Les deux clubs, respectivement champion et vice-champion de basket-ball dame, pourraient subir la mesure du ministre des Sports, Banza Mukalayi, qui a sanctionné la fédération de basket-ball du Congo au lendemain de la défection des joueuses de l'équipe nationale aux septièmes Jeux de la Francophonie à Nice en France.

Les clubs congolais de basket-ball féminin, Institut national de sécurité social (INSS), champion du Congo 2013, et Arc-en-ciel, vice-champion du Congo, risquent de ne pas prendre part à la 19e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball dame, prévue à Meknès au Maroc à partir du 22 novembre 2013. En fait, la Fédération de basket-ball du Congo (Fébaco) figure dans le lot des fédérations sanctionnées par le ministre des Sports Baudouin Banza Mukalayi. L'autorité sportive congolaise avait pris une série de mesures après la vague des défections dans la délégation congolaise lors des septièmes Jeux de la Francophonie organisé à Nice en France. L'on se rappelle que les jeunes joueuses de la RDC avaient pris la poudre d'escampette avant un match important, alors qu'elles venaient de remporter deux rencontres de suite. Aussi la RDC avait-elle honteusement écopé d'un forfait, parce que les joueuses ne s'étaient pas présentées sur le parquet. Cette défection avait défrayé la chronique, abondamment reprise dans les médias occidentaux. Baudouin Banza Mukalayi avait, quelques jours après cet affront pour le pays, pris la décision selon laquelle les équipes de basketball et d'autres disciplines sportives ne prendront plus part à des compétitions internationales au nom et avec l'appui de l'État jusqu'en 2015.

Des démarches avaient été entreprises par différentes fédérations sportives pour que le ministre des Sports revienne sur sa décision. Et pour le cas de l'INSS, on se veut rassurant et optimiste. Président du BC INSS, Franck Kasongo a personnellement sollicité l'indulgence du Banza Mukalayi. « Nous désapprouvons la fuite des athlètes à Nice et continuons à demander la clémence du ministre. Cette décision ne pénalise pas ceux qui ont fui, mais ceux qui sont restés. Cela va non seulement amener une démotivation chez les athlètes et dirigeants, mais peut conduire à des sanctions de la part de la Fédération internationale de basket Afrique (Fiba) », a-t-il confié.

M.E.

FESTIVAL "MONTE LE SON"

La rumba congolaise au centre d'une conférence

Le festival, consacré cette année à l'Afrique, se tient à Paris depuis le 02 novembre et va se clôturer le 30 novembre prochain.

La conférence va se dérouler ce vendredi 15 novembre à la bibliothèque Vandamme, située dans le 14^e arrondissement à Paris, autour du thème « Rumba congolaise : aller-retour Afrique-Caraïbes ». Elle sera animée par le journaliste Gérard Arnaud, spécialiste des musiques du monde et du jazz.

Le mot « Rumba », apprend-on, est apparu dans les années 1800 à La Havane dans les confréries noires et s'est imposé un siècle plus tard pour désigner la plus élégante des musiques afro-cubaines. Importée en Afrique centrale par les marins cubains, indiquent les organisateurs, elle prend vite ses aises sur les deux rives du fleuve Congo et se "congolise" jusqu'à devenir en 1960 le genre musical officiel des indépendances des deux Congo, le



Des documentaires consacrés à Antoine Wendo Kolosoy seront diffusés lors du festival Congo-Brazzaville et la République démocratique du Congo. « Avec son chant limpide, ses guitares hypnotiques et sa rythmique irrésistible, la rumba congolaise a influencé toutes les musiques

modernes d'Afrique et bien au-delà », indique-t-on.

Projections et concerts

Par ailleurs, en marge de cette conférence, des projections de documentaires sur le père de la Rumba congolaise Antoine Wendo Kolosoy sont programmées les 16, 23 et 29 novembre à la bibliothèque Vandamme. La programmation 2013 du festival "Monte le son" est 100% africaine pour cette année. À cette occasion, les 16 bibliothèques de la ville de Paris vont abriter des concerts de 15 artistes africains, des projections ainsi que des conférences. Parmi ces artistes figure le Congolais Toussei Midy qui va produire le samedi 16 novembre à la bibliothèque "Place des fêtes" dans le 19^e arrondissement. Comme celle de son mentor Ray Lema, la musique de Toussei Midy est le fruit du métissage de musiques congolaises et occidentales.

Patrick Kianimo

VIE EN CLUB

Guy-Roger Limolo, nouvel entraîneur de Dauphins Noirs de Goma

L'entraîneur Guy-Roger Limolo séjourne depuis quelques heures à Goma en provenance de Kinshasa. Le technicien congolais dirige désormais le staff technique de l'équipe de Dauphins Noirs qui représente la province du Nord-Kivu au championnat national de football.



Guy-Roger Limolo entraîneur de football

C'est la deuxième année de présence de l'équipe de Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu) dans l'élite du football national. Mais cette deuxième année a mal débuté pour le club de Goma. Son début de championnat est chaotique avec deux défaites successives lors de trois premières journées de la 19e édition de la Division 1. L'équipe avait débuté par une égalité d'un but partout contre Makiso au stade Lumumba de Kisangani. Ensuite, les joueurs de Goma ont sombré au stade des Martyrs de Kinshasa contre les vainqueurs de la coupe du Congo du FC MK de Max Mokey Nzangi, battus par quatre buts à un. De retour à Goma, Dauphins Noirs a encore perdu, cette fois devant son public du stade des Volcans, face à l'AS Nika de Kisangani par un but à deux.

Les dirigeants du club ont tout de suite

réagi après cette deuxième déconfiture d'affilée en invitant Guy-Roger Limolo à prendre la direction du staff technique. Arrivé le mercredi dernier à Goma, il s'était déjà mis au travail, amenant tous les joueurs à prendre conscience de leur chance d'évoluer dans l'élite du football congolais et d'y faire preuve de courage et d'abnégation en remportant les matchs à venir. L'on attend voir l'effet Guy-Roger Limolo sur ces joueurs. Guy-Roger a entraîné plusieurs clubs du pays, tels Dragons, Canon Buro-meca, US Filas à Kinshasa, Elima de Matadi, Vutuka de Kikwit, etc. Avant d'intégrer le staff technique de Dauphins Noirs de Goma, il était entraîneur de l'AC Rangers, club évoluant à l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin).

Martin Enyimo

AVIS DE PRE-QUALIFICATION DE PRESTATAIRES

Contexte

Dans le cadre du programme de construction, réhabilitation et entretien de ses stations service et sites administratifs, TOTAL CONGO S.A. lance le présent avis de pré-qualification à l'intention des prestataires de services basés en République du Congo en vue d'établir une base de données de prestataires pour l'exécution desdits travaux.

Conditions de pré qualification

La pré-qualification se fera selon les procédures de TOTAL CONGO S.A. et est ouverte aux prestataires pour tous les départements. Les entreprises doivent cependant répondre aux exigences ci-après :

Informations administratives clés requises à inclure au dossier:

- Copie du registre de commerce ;
- SCIET et SCIEN ;
- Patente de l'année en cours ;
- Certificat de moralité fiscale ;
- Immatriculation CNSS (Cotisations sociales du personnel) ;
- Agrément du Ministère de la Construction en cours de validité;
- Informations relatives à des litiges en cours ou ayant eu lieu au cours des cinq dernières années et pour lesquels le soumissionnaire est ou a été partie. Préciser les parties concernées, le montant, l'objet du litige ainsi que les décisions.

Expérience générale en matière des travaux:

Le soumissionnaire doit avoir un minimum de 5 années d'expérience en matière des travaux de génie civil, électricité, tuyauterie pétrolière ... Le Soumissionnaire fournira, pour justifier de ces années d'expérience, des exemples représentatifs de projets réalisés au cours des 5 dernières années en précisant les enjeux (montant des investissements, types et ampleur des travaux).

Matériels de travail :

Le Soumissionnaire doit disposer du matériel nécessaire à la réalisation des travaux : matériel et équipements de sécurité, bétonnière, aiguille vibreur, camion benne, véhicule utilitaire, petit outillage ... Sécurité, Environnement et Qualité:

- Engagement sur la sécurité du personnel lors de la réalisation des projets ;
- Engagement sur le respect et la protection de l'environnement ;
- Engagement sur la qualité des prestations réalisées (produire les certifications éventuelles).

Bonne gestion, qualité de management et d'organisation

- Etre installé dans des locaux adéquats et disposer d'un organigramme avec des fonctions et responsabilités bien définies ;
- Tenir une comptabilité à jour et disposer d'un compte ouvert dans un établissement financier reconnu légalement.

Des audits pourront être réalisés par Total Congo S.A. pour s'assurer des mesures prises pour le respect des normes de sécurité, le respect de l'environnement et sur la qualité de management et d'organisation.

Questions et Informations pratiques

Tous les documents et correspondances doivent être rédigés en français. Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations auprès de TOTAL CONGO S.A. sise rue de la corniche à coté du Crédit du Congo. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi entre 8h et 13h et entre 14h et 17h.

Adresses de dépôt des dossiers de pré-qualification :

Brazzaville : Rue de la corniche

Pointe Noire : Rue massadi

Dolisie : En face de l'église Saint Paul

Les dossiers de pré-qualification doivent être remis sous pli scellé au plus tard le 10 décembre 2013 à 14 heures, et porter clairement la mention « Avis de Pré-qualification N°RACHAT/DFI/DG/11/2013 - A n'ouvrir que lors du dépouillement ».

TOTAL se réserve le droit de rejeter tous les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite de remise des dossiers. Pourront également être rejetés, les dossiers soumis par des prestataires ayant précédemment fait la preuve de défaillances sur des projets confiés par TOTAL.

Fait à Brazzaville, le 04/11/2013
Pour TOTAL CONGO S.A.
La Direction



AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO

1.OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aérogares Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Guesso d'Ollombo.

2.FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché.

AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3.DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aérogare BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aérogare de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aérogare de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare d'Ollombo.

4.CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

-Le règlement de la consultation

-Le cahier des clauses techniques particulières

-Le cahier des clauses administratives particulières

-Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

5.DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

6.VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise

FOOTBALL

Jean-Michel Mbono salue la politique de subvention des clubs

Le président de la Fédération congolaise de football, qui est rentré des Émirats arabes unis où il a participé à la phase finale de la Coupe du monde U-17, a salué la décision du gouvernement de mettre à la disposition des clubs une subvention spéciale pour la participation au prochain championnat national direct Ligue 1.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Le Nigeria a gagné la Coupe du monde des U-17. Quel profit le Congo peut-il en tirer ?

Jean-Michel Mbono (JMM) : Je me fais le devoir de rappeler qu'en ma qualité de membre de la commission des U-17 de la FIFA, il me revenait le droit d'honorer de ma présence ses assises. Honorer de ma présence ne saurait signifier être seulement de la délégation des participants, loin s'en faut ! La Coupe du monde des U-17 aura été une belle occasion pour le président de la Fécofoot que je suis de conforter ma position au sein de cette commission, mais aussi au sein de la FIFA. Celle-ci, sur la base du travail que j'ai abattu, saura dorénavant compter sur moi. Je me permets de rappeler que durant le déroulement de cette compétition j'ai été gratifié de sept désignations en ma qualité de commissaire de matchs depuis les matches de poules jusqu'en quarts de finale.

LDB : Que peut-on retenir des matchs que vous avez supervisés ?

JMM : À sept reprises, la FIFA a placé sa confiance en moi, notamment lors des rencontres Côte d'Ivoire-Italie, Uruguay-Nouvelle Zélande, Croatie-Maroc, Uruguay-Côte d'Ivoire, Italie-Nouvelle Zélande, Italie-Uruguay et Uruguay-Slovaquie. J'ai, dans la mesure du possible, donné le meilleur de moi-même pour conduire à bon port la mission qui m'a été confiée. Il va sans dire, sauf changement de dernière heure, que la maîtrise de mon sujet tel qu'il en a résulté devrait augurer des lendemains meilleurs pour le Championnat d'Afrique des nations de la CAF qui pointe à l'horizon. Cela voudrait simplement dire que le président de la Fécofoot, qui est aussi membre de la commission d'organisation du Chan, trouverait les automatismes lors de cette compétition qui aura lieu en janvier 2014 en Afrique du Sud pour faire profiter la CAF de son expérience.

LDB : L'année 2013 tire vers sa fin. Quel bilan dressez-vous pour la Fécofoot ?

JMM : Effectivement, l'année 2013 va bientôt s'achever avec ses bonheurs et ses malheurs pour la Fécofoot. Au nombre des malheurs,



Jean-Michel Mbono

vous conviendrez avec moi que c'est en arrivant au port que le navire a fait naufrage. Autrement dit, la qualification de la dernière phase des éliminatoires de la Coupe du monde, que nous croyons acquise, nous a échappé à la dernière minute. Vous conviendrez avec moi du préjudice que cela a causé au peuple congolais avec, en tête, le gouvernement de la République qui s'est suffisamment investi. Nous osons espérer qu'à l'avenir, de telles erreurs devraient être évitées.

LDB : À côté de cette déconfiture, existe-t-il un autre échec ?

JMM : Ce serait se tromper que de dire que l'élimination de la Coupe du monde est le seul échec, mais il

s'agit d'une contre-performance majeure qui méritait d'être soulignée. Cela dit, nous pouvons passer en revue les points forts de la Fécofoot pour l'année 2013 qui doit être marquée d'une pierre blanche. Il faut rappeler qu'en 2012, l'AC Léopards de Dolisie a hissé au firmament du continent le drapeau congolais par son sacre à la Coupe de la CAF. Dans cette même lancée, notre équipe du Chan s'est qualifiée à la compétition de cette catégorie, a renoué avec l'esprit conquérant et l'équipe senior

a participé aux compétitions africaines. D'ailleurs pour ces deux performances, la Nation reconnaissante à travers le chef de l'État, dans son message du 13 août, a dit toute sa gratitude à la famille du football congolais. Quoi de mieux !

LDB : Quel est votre sentiment après la décision du gouvernement de mettre à la disposition des clubs une subvention spéciale pour la prochaine compétition d'élite ?

JMM : On ne peut répondre à cette question sans évoquer l'organisation réussie du championnat national d'Élite direct Ligue 1 et Ligue 2. Au départ, personne ne pouvait parier sur la réussite de ces deux compétitions, étant donné qu'in fine, l'implication des clubs dispo-

sant des maigres ressources était vivement réclamée. Aujourd'hui, tout en félicitant les dirigeants qui ont bien voulu accompagner la Fécofoot dans cette œuvre titanesque, la Fécofoot se réjouit de ce que les pouvoirs publics, conscients de l'enjeu et de l'intérêt qui en ont résulté, aient décidé d'accompagner désormais la Fécofoot. La mise à disposition des clubs et de la Fécofoot d'une subvention spéciale pour la participation au championnat national direct Ligue 1 2013-2014 est le signal d'une organisation effective et significative des compétitions.

LDB : Quel est, selon vous, le fait le plus marquant de l'année 2013 ?

JMM : Naturellement, l'année 2013 aura été un véritable tournant pour la Fécofoot. Je m'en voudrais de ne pas rappeler les termes de cette correspondance de la CAF à la Fécofoot : « Nous vous informons par la présente que la Fécofoot compte parmi les douze premières fédérations au classement des clubs dans les compétitions de la CAF. Par conséquent, elle a le droit d'engager deux clubs dans chaque compétition de la CAF. » Nul besoin de citer ces clubs, entendu que le déroulement des compétitions – Coupe du Congo et championnat national direct d'élite 2013 – a tracé le chemin.

Propos recueillis par James Golden Éloué

BRIN D'HISTOIRE

Le Congo à l'épreuve de la décentralisation

En 1949, le territoire du Moyen-Congo, actuelle République du Congo, comprend six régions : le Pool, dont le chef-lieu est Brazzaville, érigée en commune mixte avec les districts de Brazzaville, Boko, Kinkala, Madingou, Mindouli, Mayama, Mouyondzi et les postes de contrôle administratifs de Ngabé et Mpangala ; l'Alima, dont le chef-lieu est Djambala, avec les districts de Djambala et Mabirou ; le Niari, avec Dolisie comme chef-lieu, et les districts de Dolisie, Loudima, Sibiti, Komono, Mossendjo, Divénié et Zanaga ; le Kouilou, dont le chef-lieu est Pointe-Noire, érigée en commune mixte avec les districts de Pointe-Noire, Mvouti et Madingo-Kayes ; la Sangha-Likouala, dont le chef-lieu est Fort-Rousset (Owando), avec les districts de Fort-Rousset, Mossaka, Makoua, Abolo, Ewo, Ouessou, Souanké ; la Likouala, dont le chef-lieu est Impfondo, avec les districts d'Impfondo, Dongou et Épena.

Soixante-quatre ans après, la République du Congo compte douze départements, après avoir connu neuf ré-

gions pendant longtemps. À quoi correspond cette évolution ? Nécessité ou effet de mode ? Cette question se pose avec une brûlante acuité au moment où il est question d'utiliser la décentralisation comme levier du développement. Si la qualité des textes, la pertinence des moyens et la performance des outils permettent à une bonne politique publique d'anticiper les difficultés, d'agir pour le bien de tous et de renforcer la légitimité, il n'en demeure pas moins que la maîtrise de l'espace national peut jouer un rôle d'accélérateur ou de ralentisseur de la décentralisation, qui est une politique publique qui relève de l'administration et des institutions, et qui, par ce processus et le principe de subsidiarité, améliore la proximité des services publics des habitants.

La commune, cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie, est l'expression par excellence de la décentralisation. Ce n'est donc pas sans raison que Tocqueville déclarait que « les communes sont à la démocratie ce que sont les écoles à la science » ; elles

offrent aux habitants le cadre idéal de l'apprentissage de la citoyenneté et du respect du bien public. Soixante-quatre ans après, le Congo compte six communes, alors que le Maroc, par exemple, au cours de la même période, en compte plus de 1 200. C'est dire si la reconfiguration de l'espace national est importante. Il faut repenser nos villes qui ont tendance à ne plus avoir de limites. Elles donnent l'impression de s'étendre indéfiniment. Il faut globalement repenser l'aménagement du territoire de manière pragmatique, au regard de ce dysfonctionnement structurel rédhibitoire.

Avec la commune, la décentralisation a pour objectif de satisfaire, avec plus d'efficacité que l'État ne l'a fait depuis sa mise en place, les attentes des citoyens en matière de services collectifs essentiels. Nous devons peut-être accélérer la cadence dans ce sens. En tout état de cause, la décentralisation reste encore peu ancrée dans les mœurs politiques chez nous.

La décentralisation constitue pourtant

un élément important de la stratégie de réduction de la pauvreté à travers sa composante gouvernance. Elle représente un axe majeur de lutte contre la pauvreté. Elle donne aux communes un large champ de compétences afin que ces collectivités garantissent des services publics répondant aux besoins exprimés par les populations et, plus globalement, mettent en place les conditions assurant un développement adapté aux spécificités de leurs territoires.

La réforme de la décentralisation crée des collectivités locales qui s'administrent librement par des conseils démocratiquement élus. Au plan plus général se pose le problème de la place de l'administration territoriale dans le dispositif gouvernemental. Un ministère de la Décentralisation, de l'Administration et de l'Aménagement du territoire serait de bon aloi, sinon pour s'occuper de la gouvernance locale, du moins pour contribuer spécifiquement à la mise en œuvre de la décentralisation.

Mfumu